

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
• 1 à 12 pages.....200 F • 16 à 28 pages.....600 F • 32 à 44 pages.....1000 F • 48 à 60 pages.....1500 F • Plus de 60 pages ...2000 F	• TOGO 20 000F • AFRIQUE 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F	• Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F • Avis d'immatriculations 10 000 F • Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 84024-GL déposée le 01/09/2022, M. ALAWOE Taofiki, profession : ÉVANGÉLISTE, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LOME ADAKPAME, connu sous le nom de ADAKPAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1623A, au Sud par le lot n° 1625, à l'Est par une rue non dénommée de 28m et à l'Ouest par le lot n° 1622.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95246-GL déposée le 20/01/2022, M. MOUKPE A. ESSOLOANI, profession : ELECTRICIEN d'équipement, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéy, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Moe Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété HODZIDE Asige, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUDOLO Dovo, à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98110-GL déposée le 03/03/2022, M. MENSAH Yawo Abawu, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 69A, au Sud par un lot non numéroté, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 68.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101610-GL déposée le 16/05/2022, Mme BAHUN-WILSON Ayoko Togometo, profession : COORDINATRICE RÉGIONALE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 07ca, situé à ANEHO TOGOKOME, connu sous le nom de AVOUDJIGBE KONDI, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété SETO ABLAVI, au Sud par la propriété ADJREKE AYIKOE, à l'Est par la propriété ADJREKE MESSAN et la collectivité AVOUDJIGBE AKPOTOMI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101611-GL déposée le 16/05/2022, M. BAHUN-WILSON Ayoko Togometo, profession : COORDINATRICE RÉGIONALE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la collectivité ADANYAHA, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOMLAN YAOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101612-GL déposée le 16/05/2022, Mme. BAHUN-WILSON Ayoko Togometo, profession : COORDINATRICE RÉGIONALE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AYIVI K. FOLLY DEMANYA, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la collectivité GBENYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104876-GL déposée le 29/08/2022, M. KPATAI Alidou, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 52ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104877-GL déposée le 29/08/2022, M. KPATAI Alidou, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DAHOUN et au Sud par la rue de SAGNRAKO de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104878-GL déposée le 29/08/2022, M. KPATAI Alidou, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 82ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GAKPE et AHOCOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104879-GL déposée le 29/08/2022, M. KPATAI Alidou, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVON et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104880-GL déposée le 29/08/2022, M. DOSSEKPLI Teko, profession : MENUISIER, demeurant à LOME et domicilié à KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO-AVOEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVOUSSOU et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104881-GL déposée le 29/08/2022, Mme. OCLOO Adjoa Ahoefa épouse ALAGLO , profession: RETRAITÉE, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 71ca, situé à AFLAO GAKLI TOTSI, connu sous le nom de TOTSIGAN , préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1331 et 1329B, au Sud par le lot n° 1327, à l'Est par le lot n° 1330 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104882-GL déposée le 29/08/2022, M. KATAKOU Kokou Akpagnon, profession : AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE, demeurant à GHANA et domicilié à GHANA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 63ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE , préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GLEKOU et à l'Est par la propriété ZONYRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104883-GL déposée le 29/08/2022, M. ALONMANDON Pythagore, profession : EXPERT MARITIME, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE , préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJADJOU et à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104884-GL déposée le 29/08/2022, M. ADJARO Kossi, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 38ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TOGOME , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 202, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par la route LOME VOGAN de 50m et à l'Ouest par le lot n° 205.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104885-GL déposée le 29/08/2022, M. LAWSON-BODY Assion, profession : SANS EMPLOI, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 07ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de VOGOME , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété EWON, au Sud par une rue existante de 20m et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104886-GL déposée le 29/08/2022, Mme. SANVEE-CATARIA Madjriba épouse GABA, profession: MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à BAGUIDAAVEPOZO, connu sous le nom de WEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété NOUTOWA, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMELEWONOU MAWUEGNIGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104887-GL déposée le 29/08/2022, M. AMEDUITE Edoh Koami, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 34ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de SIVEDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité HOLO AVLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104888-GL déposée le 29/08/2022, M. LAWSON Têtévi, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BE-KPOTA, connu sous le nom de ATTIEGOU , préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 29, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 31 et à l'Ouest par le lot n° 30B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104889-GL déposée le 29/08/2022, Mme. AFANOU Akoele Agossi, profession: KINÉSITHÉRAPEUTE, demeurant à LOME et domiciliée à WUITI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 61ca, situé à AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SEMADO et une rue non dénommée, au Sud par la propriété SEMADO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104890-GL déposée le 29/08/2022, M. EKOUE Amaté Théo-Séraphin, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AKAKPO, à l'Est par la propriété AKAKPO ADJE, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104891-GL déposée le 29/08/2022, M. KPODO Koami Dzimedo, profession : ADMINISTRATEUR CIVIL, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADZEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité TEKPE DENU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104892-GL déposée le 29/08/2022, M. APENYOWU Kossivi Dunyo, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOAMESSI KODJO et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104893-GL déposée le 29/08/2022, Mme. BAKOUYEM Essi et M. DEKUSI Komla, profession: REVENDEUSE et infirmier, demeurant à LOME SAGBADO et domiciliés à LANKOVI, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 67ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété JOE GOVERNOR AMEVOR et au Sud par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104894-GL déposée le 29/08/2022, M. DE FANTI Kweku Djimeko, profession : CHAUFFEUR, demeurant à LOME et domicilié à BE KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBONGAN, au Sud par une rue en projet de 14m et à l'Est par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104895-GL déposée le 29/08/2022, M. ADADJI Midodji, profession : INFORMATICIEN, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 60ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de AKOIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par une surface non dénommée et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104896-GL déposée le 29/08/2022, Mme. ESSE Adjovi, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEPOHA et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104897-GL déposée le 29/08/2022, M. KOUGLO Kodjo, profession : REBOBINEUR, demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à Allemagne, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AZIABLE CODJO T, au Sud par la propriété ELEKONAWO, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété KOUGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104898-GL déposée le 29/08/2022, M. DOGBE A. Elom Ga Sese, profession : INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL, demeurant à LOME TOKOIN et domicilié à GBADAGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par un lot non numéroté, au Sud par le lot n° 3, à l'Est par le lot n° 2 et à l'Ouest par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104899-GL déposée le 29/08/2022, Mme. EFUI Abra, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DANLIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIAMALE EGLE et au Sud par la route DANLIKO ATIEME de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104900-GL déposée le 29/08/2022, M. EFOU Kossi, profession : PLOMBIER, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUSSOU AMEYOVI B et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104901-GL déposée le 29/08/2022, M. EFOU Kossi, profession : PLOMBIER, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KLIKAN et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104902-GL déposée le 29/08/2022, Mme. EKOUE Amélé, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 41ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA LANZO, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJIKO YAOVI et à l'Ouest par la route AGBATA LANZO KPOGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104903-GL déposée le 29/08/2022, Mme. AGBEMEHIN Angèle, profession : COUTURIÈRE, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de WOUGOME DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBADAGO AKAKPO et au Sud par la route WOUGOME KLEME de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104904-GL déposée le 29/08/2022, M. MAMOUDOU Issa, profession : REVENDEUR, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CAMP FIR NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 912A, au Sud par le lot n° 914, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 911.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104905-GL déposée le 29/08/2022, M. MAMOUDOU Issa, profession : REVENDEUR, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 50ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CAMP FIR NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 909, au Sud par le lot n° 913, à l'Est par le lot n° 912 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104906-GL déposée le 29/08/2022, M. VONDOAME Kossi Holali, profession : PRÊTRE, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJEGNO XANOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104907-GL déposée le 29/08/2022, Mme. LACK Akuwo Agnes, profession : RETRAITÉE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AWONKOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 194, à l'Est par le lot n° 196 et à l'Ouest par le lot n° 192.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104908-GL déposée le 29/08/2022, M. AGBODJIVE Badje Yotse, profession : INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à LOME AHANOUKOPE, connu sous le nom de AHANOUKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route de KPALIME de 14m, au Sud et à l'Est par des lots non numérotés et à l'Ouest par la rue TAMEKLOE de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104909-GL déposée le 29/08/2022, M. LAWSON Late Mawule, profession : INFIRMIER, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MAWUSSI EDIGBO EKELE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104910-GL déposée le 29/08/2022, M. ATTISSO Hefoumé Komi, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 488A, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par le lot n° 489 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104911-GL déposée le 29/08/2022, Mme. TAGNYOU Pissekiani, profession : REVENDEUSE, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à KELEGOU ZOGBE, connu sous le nom de SIVEDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATCHON et à l'Ouest par une ligne de la haute tension.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104912-GL déposée le 29/08/2022, M. OUMOROU Abasse, profession : MAGISTRAT, demeurant à G-KOUKA et domicilié à NIMA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MENSAH KOKOU et au Sud par une rue existante de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104913-GL déposée le 29/08/2022, Mme. NOULEVE Adjovi, profession : SANS PROFESSION, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVON EDJO DJISSAWOKO et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104914-GL déposée le 29/08/2022, M. KOUMADI Komlan Missédji, profession : MÉCANICIEN, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 83ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité AYISSOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété WOTSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104915-GL déposée le 29/08/2022, M. DANDONUGBO Essè, profession : ENSEIGNANT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 73ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété KAMASA AZIASI, au Sud par la collectivité HONKOU KODJO, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la collectivité MOE DJEMKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104916-GL déposée le 29/08/2022, M. APEDO Komlavi A, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO GAKLI ABLOGOME, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 838 ? AU Sud par le lot n° 839B, à l'Est par le lot n° 836 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104917-GL déposée le 29/08/2022, M. TSOGBALI Azonko Koffi, profession : PASTEUR, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 24ca, situé à BE APEYEME, connu sous le nom de ADAKPAME ADJIDOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 530.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104918-GL déposée le 29/08/2022, M. MENSAH Dossou, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à BE PA DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 69ca, situé à LOME KPOGAN, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité AGBEHONOU VIOTO, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEHONOU KITEGI et à l'Est par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104919-GL déposée le 29/08/2022, Mme. MIWONOUKO Amé, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à AFLAO SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 01ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SEMEKONAWO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104920-GL déposée le 29/08/2022, M. AWITY Kodjo Kuma, profession : GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 72ca, situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de LANKOUVI KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EKLOU et à l'Est par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104921-GL déposée le 29/08/2022, M. ALAGLO Kodzo Délali et Mme LAINE Délali Lydie E, profession : SANS PROFESSION ET MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliés à HEDZRWANOWE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à BE KPOTA, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 295, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par le lot n° 297 et à l'Ouest par le lot n° 293.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104922-GL déposée le 29/08/2022, Mme. ATSOU Bamigbo Azimi, profession : INSTITUTRICE, demeurant à SOKODE et domiciliée à SOKODE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 64ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GALLEY et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104923-GL déposée le 29/08/2022, M. BIYAO Kougnime, profession : AVOCAT, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 04ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 37, 38A et 39A, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots n° 39A, et 41B et 42A et à l'Ouest par les lots n° 38A, 40B et 42C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104924-GL déposée le 29/08/2022, M. AZIADJIPE Koffi, profession : PEINTRE-BÂTIMENT, demeurant à AGOE et domicilié à ATHIEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 64ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATHIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTIGAN AGBEKO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104925-GL déposée le 29/08/2022, M. AFANTCHAO Comlan, profession : GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LOME ANFAME NORD, connu sous le nom de ANFAME NORD, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 2301B, au Sud par un passage de 06m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104926-GL déposée le 29/08/2022, M. AFANTCHAO Comlan, profession : GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LOME ANFAME NORD, connu sous le nom de ANFAME NORD, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 1583, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 1582A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104927-GL déposée le 29/08/2022, M. NABOUYOU Abassam, profession : MILITAIRE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GATOGO KOAMI et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104928-GL déposée le 29/08/2022, M. NABOUYOU Abassam, profession : MILITAIRE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBEDEMAH, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104929-GL déposée le 29/08/2022, M. MENSAH Kokou Yves, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 18ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AFIADENYIGBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété MENSAH, au Sud par la route nationale n°2 LOME ANEHO de 40m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104930-GL déposée le 30/08/2022, M. TOKPO Kossi Agbenyega, profession : PROFESSEUR, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 63ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété ADZIBOLO, au Sud par la propriété MOLI, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104931-GL déposée le 30/08/2022, M. TOKPO Kossi Agbenyega, profession : PROFESSEUR, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MOLI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104932-GL déposée le 30/08/2022, M. OURO-TAGBA La-Mbedi, profession : COMPTABLE, demeurant à AGOE et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 1637B et 1638, à l'Est par le lot n° 1639 et à l'Ouest par le lot n° 1635.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104933-GL déposée le 30/08/2022, M. MILEVOR Dovi Comlan, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA ZIVE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOEVI-KATON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104934-GL déposée le 30/08/2022, Mme. PALANGA N'na Béatrice épouse BAMAZI, profession: RETRAITÉE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATTIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité BLIPOUPOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété AWOUVE YAOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104935-GL déposée le 30/08/2022, Mme. ABAH Améyo, profession : TRESSEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de KPONTAVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route E.P.P. KPONTAVI à la route de SANGUERA SEGBE de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATANDJI KOMLAN JUSTIN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104936-GL déposée le 30/08/2022, M. EGBAME Yao Padawanam, profession : INFORMATICIEN, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 66ca, situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de TOKOIN WUITI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 31, au Sud par un lot non numéroté, à l'Est par le lot n° 32B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104937-GL déposée le 30/08/2022, M. AVOYI Kété, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME BE et domicilié à BASSADJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété VOSSAH et à l'Ouest par la route AGBATA AGBAVI de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104938-GL déposée le 30/08/2022, Mme. DJAMOU Yawa Mindi I, profession : SANS PROFESSION, demeurant à AGOE et domiciliée à ZOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOE, connu sous le nom de ANYAVE TOKOETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUDADJE et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104939-GL déposée le 30/08/2022, Mme. HEMAZRO Kanle Amewu, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à ANEHO et domiciliée à GLIDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 42, au Sud par une rue de 24m, à l'Est par le lot n° 44A et à l'Ouest par le lot n° 45.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104940-GL déposée le 30/08/2022, Mme. ALOGNON Goussi Julienne, profession: REVENDEUSE, demeurant à AGOE et domiciliée à VAKPO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété MALM et à l'Ouest par la propriété NOMRNYO YAWAVI E.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104941-GL déposée le 30/08/2022, M. ASSOU Koffi Laurent, profession : ENSEIGNANT, demeurant à LOME et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud par la propriété ABAYE, à l'Est par la propriété BEDJRA et à l'Ouest par la collectivité ZANKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104942-GL déposée le 30/08/2022, M. TREKU Koku, profession : enseignant, demeurant à AGOU et domicilié à LAKPONOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 969A et 970C, au Sud par le lot n° 970A et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104943-GL déposée le 30/08/2022, M. AKAKPO Yissouhede, profession : SOUDEUR FERRAILLEUR, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 58ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de ZAVE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TREVE et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104944-GL déposée le 30/08/2022, M. KOMLAN Kokou Apédoh, profession : DOUANIER, demeurant à ANIE et domicilié à DOUANES, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME YOKOE, connu sous le nom de AGBLEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104945-GL déposée le 30/08/2022, M. KOMLAN Kokou Apédoh, profession : DOUANIER, demeurant à ANIE et domicilié à DOUANES, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO YOKOE, connu sous le nom de AGBLEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBEKE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104946-GL déposée le 30/08/2022, M. MENSAH Kokou Yves, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 32ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AFIADENYIGBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MENSAH AKOVI et au Sud par la route nationale n°2 LOME ANEHO de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104947-GL déposée le 30/08/2022, M. KLUTSE-LAMBLI Kodjovi Thierry, profession : ÉLÈVE, demeurant à VOGAN et domicilié à APAHONOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à GLIDJI SIGBEHOUE, connu sous le nom de AFANVIKONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DA SILVEIRA et à l'Est par la propriété TETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104948-GL déposée le 30/08/2022, M. WILSON-BAHUN Adje Agbaklotsoe, profession : ÉTUDIANT, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 58ca, situé à GLIDJI SIGBEHOUE, connu sous le nom de AFANVIKONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété ELAVAGNON et à l'Ouest par la propriété DJONDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104949-GL déposée le 30/08/2022, Mme. MENSAH Locossi Essivi épouse AKITANI-BOB, profession: SECRÉTAIRE D'ADMINISTRATION, demeurant à LOME et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de TOGO KOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers DOSSAH et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104950-GL déposée le 30/08/2022, M. AGBOZO Agossou, profession : INGÉNIEUR GÉNIE ÉLECTRIQUE, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité ADANLETE, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 199A et à l'Ouest par le lot n° 198.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104951-GL déposée le 30/08/2022, M. BASSALEY Yao Houndonougbo, profession : ÉLECTROTECHNICIEN, demeurant à LOME et domicilié à BE KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de KLOBATEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20m chacune, au Sud par la collectivité GBAMA et à l'Est par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104952-GL déposée le 30/08/2022, M. BARNABO Damthotin, profession : COMPTABLE, demeurant à USA et domicilié à USA de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIEFE ONYININ et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104953-GL déposée le 30/08/2022, Mme. MLAPA Essi Iyabo A. épouse EKLOU, profession: TECHNICIEN SUPÉRIEUR, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ELAVANYO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEBLE AMEGAN et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104954-GL déposée le 30/08/2022, M. DOUTI-GBABGUE Kanfitine, profession : RETRAITÉ, demeurant à AGOE et domicilié à SORAD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 38ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SORAD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 12A, au Sud par le lot n° 13, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par le lot n° 10.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104955-GL déposée le 30/08/2022, Mme. ATCHALamy épouse OUREYA, profession : RETRAITÉE, demeurant à AGOE et domiciliée à FIOVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ADOUGBATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMAGLO KOMLAN et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104956-GL déposée le 30/08/2022, M. KOWOUI Francis Yao, profession : ASSISTANT TECHNIQUE, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 489, à l'Est par le lot n° 490 et à l'Ouest par le lot n° 486.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104957-GL déposée le 30/08/2022, M. ATTIOGBE Agbeyeye Kodjo, profession : ENSEIGNANT, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de ADELAKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALYKO L. A. ROSEMONDE et au Sud par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104958-GL déposée le 30/08/2022, M. TEBIE Padawassou, profession : EMPLOYÉ DE SOCIÉTÉ, demeurant à ELAVAGNON et domicilié à ELAVAGNON, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AMADENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AHIANOGBE ANANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104959-GL déposée le 30/08/2022, Mme. APETOGBO Afiwa épouse ATTIGNON, profession: SECRÉTAIRE DE DIRECTION, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de TOKONOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIALE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104960-GL déposée le 30/08/2022, M. NOUTSOUGAN Kossi Messa A, profession : RETRAITÉ, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 06ca, situé à AFLAO GAKLI AVENOU, connu sous le nom de BATOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 374B, au Sud par le lot n° 369bis, à l'Est par le lot n° 375 et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104961-GL déposée le 30/08/2022, Mme. ALAWOE-OGOUNTOLA Nafissatou épouse TSOGBALE, profession : INFIRMIÈRE ACCOUCHEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 20ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 1430A et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104962-GL déposée le 30/08/2022, M. ALAWOE-OGOUNTOLA Mohamed, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 23ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1430A, au Sud par le lot n° 1432B, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots n° 1430A et 1432B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104963-GL déposée le 30/08/2022, Mme. AHAMAH Kossiwa Kafui, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DUNUKU et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104964-GL déposée le 30/08/2022, M. AKODA Tchiko K. Joseph, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 63ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de HEVITITE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104965-GL déposée le 30/08/2022, M. ESSOAZINA KOUKOUTE Matapari, profession : TECHNICIEN GÉNIE CIVIL, demeurant à MANGO et domicilié à QUARTIER ADMINISTRATIF, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 60ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAGUELI KOMLA MAWUENA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104966-GL déposée le 30/08/2022, M. SOUDE Koffi Charles, profession : FRIGORISTE, demeurant à LOME et domicilié à BE AHLIGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AGBODRAFO TOGOKOME, connu sous le nom de MOGODO, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMAGLO KOFFI et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104967-GL déposée le 30/08/2022, M. MALLY Kodzo Remy, profession : TECHNICIEN, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 67ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété TENGUE, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété ATILAS YAO et une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104968-GL déposée le 30/08/2022, M. RAMANOU Adeyemi D. Isi, profession : TECHNICIEN TELECOM, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN TELECOM, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 63ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de KOSSI AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MACEDO KOKOUVI et au Sud par la voie ferrée LOME ANEHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104969-GL déposée le 30/08/2022, Mme. EKPE Afiwoa Elisabeth épouse ATTI, profession : COUTURIÈRE, demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 883, au Sud par les lots n° 887 et 888, à l'Est par le lot n° 886 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104970-GL déposée le 30/08/2022, M. MENSAH Koudjovi Edo, profession : DÉCLARANT EN DOUANES, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TOUBLOU et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104971-GL déposée le 30/08/2022, Mme. YAGBA Pewereou, profession : INFIRMIÈRE D'ETAT, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104972-GL déposée le 30/08/2022, Mmes HATTOH Reine Afiwoa et HATTOH Ayawovi, profession: REVENDEUSES, demeurant à LOME et domiciliées à AWATAME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AWATAME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par un lot non numéroté, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par le lot n° 8B.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104973-GL déposée le 30/08/2022, M. OUSMANE Anouwaridine, profession : APPRENTI, demeurant à LOME et domicilié à KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca, situé à BE, connu sous le nom de HEDZRANAWÉ, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°508, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par un passage de 06m et à l'Ouest par le lot n° 504.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104974-GL déposée le 30/08/2022, M. AGBENYEFIA Kouami Dodji, profession : AGENT DE DOUANE, demeurant à AGOE et domicilié à ATIOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 99ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEGNITO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104975-GL déposée le 30/08/2022, M. DJILOGOU Liguili, profession : INFIRMIER D'ETAT, demeurant à KPALIME et domicilié à DANYINU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODOGLO KOKOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104976-GL déposée le 30/08/2022, M. MAMAN Salahoudine, profession : OFFICIER LIEUTENANT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPATSRA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104977-GL déposée le 30/08/2022, M. AGBATipaka, profession : MÉCANICIEN AUTO, demeurant à FRANCE et domicilié à PARIS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 96ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de FEDA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGOUKLE, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104978-GL déposée le 30/08/2022, M. MAYO Kossi, profession : OFFICIER DES FAT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à AFLAO SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par les propriétés HOUNKPATI et AMOUZOU, au Sud et à l'Est par la propriété HOUNKPATI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104979-GL déposée le 30/08/2022, M. GUIDI Soradji, profession : COMMERÇANT, demeurant à AGOE et domicilié à DIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGBEHADJI, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la collectivité AGBEHADJI et la réquisition n° 51722.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104980-GL déposée le 30/08/2022, Mme. KRUEGER Lilas Emilia F, profession : RESPONSABLE d'ONG, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOGAN, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104981-GL déposée le 31/08/2022, M. LAMINE Adame, profession : TECHNICIEN DE GÉNIE SANITAIRE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 45ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AVAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAGNON YAOVI et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104982-GL déposée le 31/08/2022, M. OURO-GNOZI Aminou, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 34ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité COTOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104983-GL déposée le 31/08/2022, M. GAVON Doh, profession : BOULANGÈRE, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca, situé à AGOE, connu sous le nom de ZONGO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATSOU KODJO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104985-GL déposée le 31/08/2022, Mme. ALOFA Ablavi, profession : REVENDEUSE, demeurant à AGOE et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété GBOLOVI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104986-GL déposée le 31/08/2022, Mme. ALOFA Ablavi, profession : REVENDEUSE, demeurant à AGOE et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 932, au Sud par une rue non dénommée de 28m, à l'Est par le lot n° 935 et à l'Ouest par le lot n° 931.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104997-GL déposée le 31/08/2022, M. HINE Koffi Holali, profession : ENSEIGNANT, demeurant à SAGBADO et domicilié à LOGOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104998-GL déposée le 31/08/2022, M. KPATRA Hadene, profession : ÉVANGÉLISTE MISSIONNAIRE, demeurant à AGOE et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 75ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DANLIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AWAGA MAWULI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104999-GL déposée le 31/08/2022, Mme. AYEVA Farida, profession : SECRÉTAIRE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KODO ALOWODOUNA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105000-GL déposée le 31/08/2022, M. AMEVOH Kwami Selom Holacio, profession : AGENT DE L'OTR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rue non dénommées de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEVO ZOMAYI MENSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105001-GL déposée le 31/08/2022, M. AHADOR Assouvia, profession : MÉCANICIEN, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 44ca, situé à BE-OUWEST DOGBEAVOU, connu sous le nom de ADEWI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 197, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12m chacune et à l'Est par le lot n° 200.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105002-GL déposée le 31/08/2022, M. N'BIYOU Essowaza, profession : ÉCO PLANIFICATEUR, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à KEGUE, connu sous le nom de RIVE DU ZIO, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 1812 et 1813, au Sud par le lot n° 1811B, à l'Est par le lot n° 1819 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105003-GL déposée le 31/08/2022, M. BOUKARI Ahamed, profession : INGÉNIEUR GÉNIE ÉLECTRIQUE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 09ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 76A, au Sud par le lot n° 78 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105004-GL déposée le 31/08/2022, M. BOUKARI Ahamed, profession : INGÉNIEUR GÉNIE ÉLECTRIQUE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZRAKA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105005-GL déposée le 31/08/2022, M. BOUKARI Ahamed, profession : INGÉNIEUR GÉNIE ÉLECTRIQUE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de TOTSIGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 645, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 646B et à l'Ouest par le lot n° 644.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105006-GL déposée le 31/08/2022, Mme. KOUTSAVA Kossiwa épouse AKOBI, profession : PSYCHOLOGUE, demeurant à SANGUERA et domiciliée à NANEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à SAGBADO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIDO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105007-GL déposée le 31/08/2022, M. HALOUBIYOU Piyabalo, profession : INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKAKPO APEDO, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105009-GL déposée le 31/08/2022, M. AKLAH Yaovi, profession : CHEF DE SERVICE, demeurant à AGOE et domicilié à KLEVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété OGBE AKPAHO, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété AGLA ADJOWAVI BERTHER.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105010-GL déposée le 31/08/2022, Mme. KOUAKEY Eya, profession : COUTURIÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 83ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 1817bis et 1820bis, au Sud par les lots n° 1819 et 1821bis, à l'Est par les lots n° 1820bis et 1821bis et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105011-GL déposée le 31/08/2022, M. DATHEY Tété Ignace, profession : CHAUFFEUR, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 76ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété SEWA DEGA, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTITOWOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105013-GL déposée le 31/08/2022, Mme. SEGBEDJI Estelle Sitsopé épouse BIOSSE, profession: ÉTUDIANTE, demeurant à ANEHO et domiciliée à AGBAVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AFIDENYIGBA, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AGBEDESSI et la voie ferrée LOME ANEHO, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEDESSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105014-GL déposée le 31/08/2022, M. ATAYI Edgard, profession : STYLISTE, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBLEGAN, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété PLACCA NADOU épouse KUASSI et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105015-GL déposée le 31/08/2022, Mme. ONIPOH Amivi Akpénè, profession : REVENDEUSE, demeurant à YOKOE et domiciliée à AGBLEGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AVOUSSOU et à l'Est par la route AKATO AVOEME AKATO VIEPE de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105016-GL déposée le 31/08/2022, M. ADIGOU Soumaila, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 11ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CAMP FIR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 176, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 177 et à l'Ouest par le lot n° 175B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105017-GL déposée le 31/08/2022, M. AGOSSOU Dieu-Donné, profession : COMMERÇANT, demeurant à NOTSE et domicilié à LOM-NAVA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO et à l'Est par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105018-GL déposée le 31/08/2022, M. FOLLY Teingbo Novissi, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBAVI, connu sous le nom de AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NUNYAKPEN et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105019-GL déposée le 31/08/2022, M. ONIPOH Kodjo Dodji, profession : MÉDECIN, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété ATSOU-HENYO, au Sud et à l'Est par la collectivité AVOUSSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105033-GL déposée le 01/09/2022, Mme. D'ALMEIDA Monique Marie C. épouse AHADJI, profession : NOTAIRE, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 53ca, situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de AGUIAR KOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété GBOGBO JAMES, au Sud et à l'Est par la propriété ASSAH THEODOR et à l'Ouest par l'avenue MAMAN N'DANIDA de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers DOS-REIS Cosmos Louis Akouété et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105034-GL déposée le 01/09/2022, M. BINI Paninam, profession : COMMISSAIRE-PRISEUR, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route VAKPOSSITO ELAVAGNON de 30m, au Sud par le lot n° 717, à l'Est par le lot n° 716A et à l'Ouest par le lot n° 718.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105035-GL déposée le 01/09/2022, M. LAWSON Fessou Sefadzi, profession : COMPTABLE, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOEDJI KOAMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105036-GL déposée le 01/09/2022, M. GBESSO Assouan, profession : FONCTIONNAIRE AU HCR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca, situé à LOME AFLAO TOTSIVI, connu sous le nom de GBLEINKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 1560A, au Sud par une rue non dénommée de 21m et à l'Ouest par le lot n° 1559.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105037-GL déposée le 01/09/2022, M. NAMOUGOU Bannibe, profession : MAÇON CARRELEUR, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ATIDOKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105038-GL déposée le 01/09/2022, M. KOSSI Mawuena Komla, profession : MÉCANICIEN, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VIGBEDO, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105039-GL déposée le 01/09/2022, M. MAWUGBE Komi Edem, profession : MAGASINIER, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité BADA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105040-GL déposée le 01/09/2022, M. et Mme GBOLOVI Ayao Akpedje et GAGLO N'TARE Akoua, profession : employé de station-service et médiatrice sociale, demeurant à FRANCE et domiciliés à France de passage régulier à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 67ca, situé à SANGUERA FOZOE, connu sous le nom de ZANKOUKOPE-KOPEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ZANKOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105041-GL déposée le 01/09/2022, M. ADOMEY Anoumou Komlan Avounyito, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 57ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 18, au Sud par le lot n° 22, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 19.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105042-GL déposée le 01/09/2022, M. et Mme LAWSON-HELLU Patrick-G Laté et ATTILA Christoli Firmine épouse LAWSON-HELLU, profession : DIRECTEUR COMMERCIAL et SANS PROFESSION, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 44ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMETITTOVI et au Sud par une rue de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105043-GL déposée le 01/09/2022, M. LAWSON-HELLU Tevi Adodo Mawusse, profession : SANS PROFESSION, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 93ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMETITTOVI et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105044-GL déposée le 01/09/2022, M. NAGBIDJA Nadjiwou, profession : TECHNICIEN GÉNIE CIVIL, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 15ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBEFIANOU, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par la propriété KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105045-GL déposée le 01/09/2022, M. KINVI-BO Kokouvi, profession : TAILLEUR, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIOKLOU AYAO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105046-GL déposée le 01/09/2022, Mme. POUGNAMA KPATA Essohanam, profession: MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à KLOBATEME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME KLOBATEME, connu sous le nom de KLOBATEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SODOKPON et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à BOUCHAAYA Lena et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105047-GL déposée le 01/09/2022, M. SOUDE Koffi Charles, profession : FRIGORISTE, demeurant à LOME et domicilié à BE-AHLIGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à AGBODRAFO TOGOKOME, connu sous le nom de TOGOKOME MOGODO, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMAGLO KOFFI, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105048-GL déposée le 01/09/2022, M. YAO Paguidame, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 25ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AMENDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le croisement de deux rues non dénommées de 14m, au Sud par la collectivité AKOLIPO, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105049-GL déposée le 01/09/2022, M. AMOUZOU Kossi Joseph, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à N'KAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HADETA et à l'Est par la route de KLEME DJIGBE de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105050-GL déposée le 01/09/2022, M. YELENEKE Koku Talibitili, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 51ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 61, au Sud par une rue non dénommée de 50m, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par le lot n° 63.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105051-GL déposée le 01/09/2022, Mme. TAKOUDA Naka Malabouwe, profession : REVENDEUSE, demeurant à AGOE et domiciliée à ATCHANVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 08m, au Sud et à l'Est par la collectivité KPETCHI AFATSAWO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105052-GL déposée le 01/09/2022, M. et Mme DZINEDZA Kodzo et WUSSINU Akoua Tounolè, profession : OPÉRATEUR DES ÉCOLES et COIFFEUSE, demeurant à USA et domiciliés à USA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFOLA K.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105053-GL déposée le 01/09/2022, M. TENIOU Raoufou, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105054-GL déposée le 01/09/2022, Mme. AGBO Ayokovi, profession : SANS PROFESSION, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de GOUNOUKOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété MENSAH AKUE, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la collectivité KALIKO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105055-GL déposée le 01/09/2022, Mme. SAKO Kossiwa, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à BE-AHLIGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ZONGO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MONDJRO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105056-GL déposée le 01/09/2022, M. TCHAKPALA Kezie, profession : DIRECTEUR DE C.E.G, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 544A, au Sud par le lot n° 547, à l'Est par le lot n° 545 et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105066-GL déposée le 01/09/2022, M. MATCHIAGNIGBAN Kodjo Sekloassi, profession : GÉRANT DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à BE-GBENYEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 44ca, situé à DAGUE, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOKOU SIMON et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105067-GL déposée le 01/09/2022, M. ANADE Abossuwe Jean, profession : COMMISSAIRE PRINCIPAL DE POLICE, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADZEN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOLOGAN et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105068-GL déposée le 01/09/2022, M. ANADE Abossuwe Jean, profession : COMMISSAIRE PRINCIPAL DE POLICE, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOKUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 527, au Sud par le lot n° 526B, à l'Est par le lot n° 525 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105069-GL déposée le 01/09/2022, M. DIVOR Agossou, profession : COMPTABLE-GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 42ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KESSEVI et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105070-GL déposée le 01/09/2022, Mme. LEMOU Mehesa, profession : CADRE DE BANQUE, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à CAMP FIR, connu sous le nom de CAMP FIR NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 898A, au Sud par une rue non dénommée de 30m et à l'Est par le lot n° 899.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105071-GL déposée le 01/09/2022, Mme. AGUIAR Edem, profession : COMMERÇANTE, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AFIDEGNIGBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ADJIGOU BLOKOU, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YEVU AMAH KOKOU CHARLES.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105072-GL déposée le 01/09/2022, M. KLOMEGAN Kodjo-Kouma, profession : SOUDEUR FERRAILLEUR, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DANSSOMO et au Sud par la route LOGOTE ATTIGANGOME de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105073-GL déposée le 01/09/2022, M. SEMA Habib, profession : INGÉNIEUR, demeurant à LOME AFLAO et domicilié à AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité GOZAN, au Sud et à l'Ouest par des rues de 10m chacune et à l'Est par la propriété TUDZI YAO NORVIGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105074-GL déposée le 01/09/2022, M. GNANSAMotchonaniP, profession: ÉLECTROMÉCANICIEN, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIKAJINEKOU K.

Il déclare que ledit immeuble appartient à GNANSA Essodong Raphaël et GNANSA Essossinam Gabriella et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105075-GL déposée le 01/09/2022, M. GNANSA MotchonaniP, profession: ÉLECTROMÉCANICIEN, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 81ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AMADENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété GBLEKO, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété AGBOMADJI et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105076-GL déposée le 01/09/2022, M. et Mme NANOINI Damitonou et NABIKOYA Yaba épouse NANOINI, profession : ENSEIGNANT CHERCHEUR et EMPLOYÉE DE SOCIÉTÉ, demeurant à KARA et domiciliés à KARA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de XEVITIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKAM et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105077-GL déposée le 01/09/2022, M. APITY Mouhamadou, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à ADETIKOPE et domicilié à DZOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 19a 35ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DZOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété TCHAMA, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105078-GL déposée le 01/09/2022, M. DEGBEMBA Bassirou, profession : INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL, demeurant à AGOE et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété TCHAMIYE, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété AWI et à l'Ouest par la propriété N'KOALI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105079-GL déposée le 01/09/2022, M. METOLEWODZI Koffi Dziwonu, profession : PARTICULIER, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO-VIEPE, connu sous le nom de GOLOE KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOSSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105080-GL déposée le 01/09/2022, Mme. AGBENYEGAN Adjo Denise, profession : SANS EMPLOI, demeurant à LOME et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 67ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOGAN et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105081-GL déposée le 01/09/2022, M. ABOUDOU Rahamani, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 26ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 625B, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 624 et à l'Ouest par le lot n° 626B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105082-GL déposée le 01/09/2022, Mme. DOEVI Mylene Jessica A, profession : ÉTUDIANTE, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à ANEHO DEGBENOU, connu sous le nom de GUINVEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété WILSON SEWAVIGAN ANYOKO ODETTE JOSEPHINE, au Sud par la propriété WILSON AKOLE, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété AKUE ADOULE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105083-GL déposée le 01/09/2022, Mme. ADEWI Hodalo, profession : GARDE-MALADE, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIMAKA KOFFI AFAGBEDJI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104084-GL déposée le 01/09/2022, M. KODJO Marthe Essan S, profession : DÉCLARANT EN DOUANES, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 48ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DJEKIN, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOSSOMOU et au Sud par l'emprise de la voie ferrée LOME ANEHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105085-GL déposée le 01/09/2022, M. GABA Folly Kodjo, profession : GÉOMÈTRE, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 58ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par le croisement de deux rues existantes, au Sud par la propriété N'SOUGAN, à l'Est par une rue existante de 18m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105086-GL déposée le 01/09/2022, Mme. BABAMOU Mamuwe, profession : RELIGIEUSE, demeurant à AGOE et domiciliée à KOVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVOGAN et à l'Ouest par une rue de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105087-GL déposée le 01/09/2022, M. ALANDOU Kabir, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 18m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité VIGLO et à l'Est par une rue existante de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105088-GL déposée le 01/09/2022, M. ALANDOU Kabir, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 93ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité VIGLO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105089-GL déposée le 01/09/2022, Mme. KUSSITO KUASSI Akouvi, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEMEKONAWO AYAWOVI et au Sud par la route SAGBADO LANKOVI de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105090-GL déposée le 01/09/2022, M. AMOUZOU Kouami, profession : SOUDEUR FERRAILLEUR, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WONYOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 6B, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 7 et à l'Ouest par la route NYALEKPESSI AGBOYIBOR de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105091-GL déposée le 01/09/2022, M. EDJALLE Kodjo, profession : TECHNICIEN GÉNIE CIVIL, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 1613, à l'Est par les lots n° 1615 et 1616 et à l'Ouest par le lot n° 1618.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105092-GL déposée le 01/09/2022, Mme. ADEKAMBI Adjoa Tinouadé, profession : EMPLOYÉE DE BUREAU, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGO KOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOUGLO ADAVI LONLON et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105093 déposée le 01/09/2022, M. TENGUE Yaovi Kougenovi et Mme DE SOUZA Ablavi Mawusi, profession : REVENDEUR et MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliés à ADIDOGOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 89ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATIGAN KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété ADENYO, à l'Est par la propriété KPETIGO et à l'Ouest par la propriété AZIAKONOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105094-GL déposée le 01/09/2022, M. ALUKA Mensah Yao, profession : EMPLOYÉ À L'ONU, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de VOGAME PEAGE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GATOR KOKOU INNOCENT, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105095-GL déposée le 01/09/2022, M. ALUKA Mensah Yao, profession : EMPLOYÉ À L'ONU, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de VOGAME PEAGE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GATOR KOKOU INNOCENT et à l'Est par la réquisition n° 58383.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105096-GL déposée le 01/09/2022, M. KASSAN Kpédou, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 11ca, situé à TELESSOU, connu sous le nom de ELAVAGNON, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 2205 et 2206, au Sud par les lots n° 2209 et 2210, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 2207A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105097-GL déposée le 01/09/2022, M. KATAKITI Afoh Gado, profession : AVOCAT, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AKPATSA et SIKATA, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105098-GL déposée le 01/09/2022, M. KATAKITI Afoh Gado, profession : AVOCAT, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPÉ, connu sous le nom de AVEKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOTOR et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105099-GL déposée le 01/09/2022, M. HOUSSOU Komla Tovigno, profession : MARCHAND, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 89ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2bis et 4bis B, au Sud par le lot n° 6bis, à l'Est par une réserve administrative spéciale et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105100-GL déposée le 01/09/2022, Mme. HOUSSOU Adjoa Gbeyigbéna, profession: REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 17ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 4bis et 6bis B, au Sud par le TT.306, à l'Est par une réserve administrative spéciale et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105101-GL déposée le 01/09/2022, M. BLEDJE Koffi Mawouli, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 66A, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 697.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105102-GL déposée le 01/09/2022, M. GNASSINGBE Essodena Joseph, profession: DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 79ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 680 et 683, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 682B et à l'Ouest par le lot n° 678.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105103-GL déposée le 01/09/2022, Mme. BAWOULA Soumtinabélé, profession : ASSISTANTE ADMINISTRATIVE, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de TOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 475, au Sud et à l'Est par le lot n° 476A et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105104-GL déposée le 01/09/2022, Mme. ANSON Soraya Akossiwa Kpédénuto, profession: REVENDEUSE, demeurant à LOME KPOGAN et domiciliée à ZOGBEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 07ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 1043A et 1048A, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par le lot n° 1046A et à l'Ouest par le lot n° 1048A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105105-GL déposée le 01/09/2022, M. TCHADJOBO Aboudala, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité FOSSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105106-GL déposée le 02/09/2022, M. ANADI Tchaou, profession : GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOME-GBONVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1961, au Sud par un passage de 06m, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par le lot n° 1963A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105107-GL déposée le 02/09/2022, M. ADJAHOU Koffi, profession : CONSUL, demeurant à AGOE et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 95ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par les lots n° 926 et 923.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105108-GL déposée le 02/09/2022, M. ADJAH Koffi, profession : CONSUL, demeurant à AGOE et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 731, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 734 et à l'Ouest par le lot n° 730.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105109-GL déposée le 02/09/2022, M. ADJAH Koffi, profession : CONSUL, demeurant à AGOE et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 50ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 798, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 801 et à l'Ouest par le lot n° 797.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105110-GL déposée le 02/09/2022, M. ADJAH Koffi, profession : CONSUL, demeurant à AGOE et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord par la voie ferrée LOME ANEHO, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots n° 707 et 708 et à l'Ouest par les lots n° 703 et 704.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105111-GL déposée le 02/09/2022, M. ADJAH Koffi, profession : CONSUL, demeurant à AGOE et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord par les lots n° 811 et 812, au Sud par les lots n° 815 et 816, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la route de NIMAGNA de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105112-GL déposée le 02/09/2022, Mme. DAKOU Yawavi épouse AGBLEVON, profession: COIFFEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 69ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de KPODDI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHETO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105113-GL déposée le 02/09/2022, Mme. DJADJA Ayélé Honorine, profession : ÉTUDIANTE, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE AGBLEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 55, au Sud par le lot n° 56B, à l'Est par le lot n° 58 et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105114-GL déposée le 02/09/2022, M. DEGBOE Yao, profession : TECHNICIEN EN ÉLECTRICITÉ, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca, situé à AGBODRAFO DAGUE, connu sous le nom de AFENYIGBE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NEGLOPE et à l'Ouest par une rue en projet.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105115-GL déposée le 02/09/2022, M. DJERGOU Yonli Talata, profession : CADRE DE BANQUE, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 41ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LATEY et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105116-GL déposée le 02/09/2022, M. KANGNI Amathe, profession : COMMERÇANT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par le lot n° 1088B et à l'Ouest par le lot n° 1087A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105117-GL déposée le 02/09/2022, M. SAGBO Coco Mawusse, profession : REVENDEUR, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMENYO MIHESSO et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105118-GL déposée le 02/09/2022, Mme. N'SOUKPOE Mawu-Kpodji Ablavi, profession: REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 86ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 777, au Sud par le lot n° 781, à l'Est par le lot n° 780 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105119-GL déposée le 02/09/2022, M. HOUDOGA Komlanvi Sedro, profession : CHAUFFEUR, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 87ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGOE NYIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 407A, au Sud par le lot n° 408 et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105120-GL déposée le 02/09/2022, M. AMETEPE Kossi Elom, profession : CHARGÉ DE PROJET, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité MASSEME K. AGBODOBAWOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105121-GL déposée le 02/09/2022, M. KINDE Kodjo Sémého, profession : INFORMATICIEN, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 53ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPLAKA et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105122-GL déposée le 02/09/2022, M. ADOMEFA Kossi, profession : PARTICULIER, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 33ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de APOUGBLE, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété ETOU MESSANGAN, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par la propriété ETOU APEGNIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105123-GL déposée le 02/09/2022, M. COLLEY Dave, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à BELGIQUE et domicilié à BELGIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca, situé à AGOE NYIVE SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété BADASU, au Sud et à l'Ouest par la propriété COLLEY DAVE, à l'Est par la propriété KAMASSA KOAMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105124-GL déposée le 02/09/2022, M. BOGLO Somahlé, profession : MENUISIER ALUMINIUM, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 88ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BOGLO, au Sud par la route AKATO SEGBE de 20m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105125-GL déposée le 02/09/2022, M. BOGLO Somahlé, profession : MENUISIER ALUMINIUM, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 49ca, situé à AFLAO AGOTIME, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des lots non numérotés et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105126-GL déposée le 02/09/2022, Mme. AGBAGLO Akossiwa Sognake, profession: REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité BOGLO et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105127-GL déposée le 02/09/2022, Mme. DJADOO Afiwa Biova, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à KAGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 77ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DETENTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 m, à l'Est par le lot N°553, au Sud par les lots N° 550 et 552 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105128-GL déposée le 02/09/2022, M. ASSANI Malikiou, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE, connu sous le nom de AHONKPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 8m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété GLIGBE Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105129-GL déposée le 02/09/2022, M. ASSANI Malikiou, profession : REVENDEUR, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca, situé à KEGUE KELEGOUGAN, connu sous le nom de Zogbédi, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ANTHONY K. Kékéli, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105130-GL déposée le 02/09/2022, Mme. BANASSEY Ditoma Afi épouse BATOGOUMA, profession : ENSEIGNANTE, demeurant à AGOE et domiciliée à DALIKO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANLIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété FIAGAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105131-GL déposée le 02/09/2022, M. MESSAN Isaque, profession : REVENDEUR, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de SIVEDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATOKO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105132-GL déposée le 02/09/2022, Mme. Koba Massan épouse DOUMATSOR, profession: REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 440, à l'Est par le lot n° 442 et à l'Ouest par le lot n° 438.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105133-GL déposée le 02/09/2022, M. ATCHOGLA Kodjo Mawuli, profession: AGROÉCONOMISTE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOTUFE G. VIETO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105134-GL déposée le 02/09/2022, M. LOGOSSOU D. C. Emile Noel, profession : RETRAITÉ, demeurant à LOME et domicilié à HEDZANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 73a 63ca, situé à ANEHO DEVIKAME, connu sous le nom de AMOU KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par les propriétés BOB MESSANVI et FAO, au Sud par la propriété AMOU EDJAME MAWOULI et la collectivité AMOU EDJAME, à l'Est par la route de DEVIKAME de 20m et à l'Ouest par la propriété LAWSON ZANKLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105135-GL déposée le 02/09/2022, Mme. AYIVI Bernice Aude, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SOLIDARITE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 25ca, situé à LOME AFLAO LANKOULI, connu sous le nom de LANKOULI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADEDZE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105136-GL déposée le 02/09/2022, M. BLABOU Ata-Folly Nounkounou, profession : INSPECTEUR PÉTROLIER, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 99ca, situé à SEGBE AKATO, connu sous le nom de KLEGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NYAMEGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105137-GL déposée le 02/09/2022, Mme. ADJAKLY Akouélé épouse MESSAN, profession: COUTURIÈRE, demeurant à LOME et domiciliée à AKODESSEWA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de TAMANYE, préfecture du Golfe et borné au Nord par les propriétés des héritiers ETOU FANHO et des héritiers YOVO ZANKPE, au Sud par la propriété des héritiers YOVO ZANKPE, à l'Est par une rue existante de 20m et à l'Ouest par les propriétés des héritiers DORKENOO et des héritiers YOVO ZANKPE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105138-GL déposée le 02/09/2022, M. AGBOTAME Kwame Senyo, profession : ASSISTANT ADMINISTRATIF, demeurant à GBODJOME et domicilié à SODJAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété YIKPO SEBOUKPO, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété OTTOM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105139-GL déposée le 02/09/2022, Mme. BAHUN-WILSON Akolei Mamah, profession: GESTIONNAIRE, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN PROTESTANT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété EZOU KOMLA, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par une rue existante de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105140-GL déposée le 02/09/2022, Mme. KUDITE Adjoa Mercie, profession : REVENDEUSE, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 37ca, situé à AFLAO APEDOKOE GBOMAME, connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOVI et au Sud par une ligne de la moyenne tension.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105141-GL déposée le 02/09/2022, Mme. FAYE Marie Stella épouse DJIBRIL, profession: COMMERÇANTE, demeurant à AGOE et domiciliée à ADJOUGBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 34ca, situé à AFLAO AMADAHOME, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 554, à l'Est par le lot n° 551 et à l'Ouest par le lot n° 555.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105142-GL déposée le 02/09/2022, M. TAKOUDAN'ZONOU Essodjelina, profession: TRANSITAIRE, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 11ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AWAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105143-GL déposée le 02/09/2022, Mme. BAHUN WILSON Akoko Ika A, profession : GÉOGRAPHE, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN PROTESTANT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de KLEME-AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété HODOR KOMI et à l'Ouest par la propriété HODOR AZIABLAME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105144-GL déposée le 02/09/2022, M. TAKOUDAN'ZONOU Essodjelina, profession: TRANSITAIRE, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GLIKPO, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105145-GL déposée le 02/09/2022, M. TEKOFOLLY Kué, profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 61ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de GLIDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété des héritiers TEKOFOLLY MESSAN KAKLE, au Sud par la propriété KPODAR KANGNI LOUIS, à l'Est par la route GLIDJI ANFOIN de 20m et à l'Ouest par la propriété AMAVI.

Il déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers TEKOFOLLY Charles et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105146-GL déposée le 02/09/2022, M. TUH Komla Etonam, profession : SPÉCIALISTE DE DÉVELOPPEMENT, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKANCOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KLIKAN et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105147-GL déposée le 02/09/2022, M. MELEBOU Eshedisa, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI-VOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ASSIOMADJI E. KOAMI et ASSIOMADJI E. AMEYO, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105148-GL déposée le 02/09/2022, M. DOUTI KOMBATE Nalardjo, profession : MILITAIRE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KOVE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MENSAH KOKOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105149-GL déposée le 02/09/2022, M. AGBO Koffi, profession : ENSEIGNANT, demeurant à AMLAME et domicilié à AMLAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 77ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DIGBE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APEDO KOSSI, à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105150-GL déposée le 02/09/2022, M. AGBOVON Gadufia Kokouvi, profession: GESTIONNAIRE comptable, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIOKPOVI S.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105151-GL déposée le 02/09/2022, M. AHLIDZA Edem Kokou, profession : GESTIONNAIRE DE SANTÉ, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 94ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de GBANKUI , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité WODETOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105152-GL déposée le 02/09/2022, M. TSEKPUIA Komi Venunye, profession : MILITAIRE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMEDENTA , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOVLO BERNADETTE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105153-GL déposée le 02/09/2022, M. DOUTI KOMBATE Nalardjo, profession : MILITAIRE, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 86ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE , préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité APEDOH et à l'Ouest par à l'Ouest non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105154-GL déposée le 02/09/2022, M. ZINSOU Koffi Fifonsi, profession : EMPLOYÉ DE SOCIÉTÉ, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 40ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LEGUEDE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105155-GL déposée le 02/09/2022, M. ADZANYO Komla Dzifa, profession : COMPTABLE, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise , demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME , préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOVON SOGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 04105-RM déposée le 29/08/2022, Mme. DOGBEVI Dzigbodi Adéline, profession: COUTURIÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kamalodo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 00ca, situé à Agbélouvé Gavi Kopé, connu sous le nom de Kounidji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GAVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04106-RM déposée le 29/08/2022, M. KPEKOU Jean Noudehoenou, profession : ELÈVE, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kamalodo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 00ca, situé à Agbélouvé Gavi Kopé, connu sous le nom de Kounidji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04107-RM déposée le 29/08/2022, M. AZIAGBA Koami Venunye Primus, profession: CHAUFFEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Dzogbépimé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04108-RM déposée le 29/08/2022, M. DELAM Philippe, profession : EVANGÉLISTE, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24ha 73a 06ca, situé à Agblevé, connu sous le nom de Kuklassi, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité FOLI et au Sud par la route AGBELOUVE DZAFI de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04109-RM déposée le 29/08/2022, M. SRUGBO Messavi N Séyram, profession : REVENDEUR, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Lowè, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MIWODJI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04110-RM déposée le 29/08/2022, M. TOULASSI Boniface, profession : ENSEIGNANT, demeurant à Lomé et domicilié à Gbossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 31ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Wessome, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOGBLE K et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04111-RM déposée le 29/08/2022, M. POROMNA Pagnamam, profession : PSYCHOLOGUE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 39ca, situé à Davié, connu sous le nom de Fiové, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ZAKOU-NOUNAKPO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04112-RM déposée le 29/08/2022, M. AGRIGNA Sama, profession : MILITAIRE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 93ca, situé à Wli-Centre, connu sous le nom de Lanssé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DETEKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04113-RM déposée le 29/08/2022, M. KAKOUBAYI Akila Wimima, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 67ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atinnové, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité KPELLY, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHALI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04114-RM déposée le 29/08/2022, M. AMOUZOU Kossi Joseph, profession : ETUDIANT, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Amla, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 20m, au Sud et à l'Est par la propriété ADANTOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04115-RM déposée le 29/08/2022, M. AMOUZOU Kossi Joseph, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHAMA Yawo Séwa et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04116-RM déposée le 29/08/2022, M. APEDO Komlavi A, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 59ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Anomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété NOSSI, à l'Est par la collectivité DABLA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04117-RM déposée le 29/08/2022, M. AKOU Essowoè, profession : MENUISIER ALUMINIUM, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 96a 86ca, situé à Wli Gatiglé, connu sous le nom de Meduime, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AHONDO, au Sud par les propriétés DOTSE Koffi & TSOLENYANU Akouete et la collectivité AHONDO et à l'Est par la propriété TSOKA Komlan Sena.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04118-RM déposée le 29/08/2022, Mme. SABAS Alassima Sérouta, profession : SECRÉTAIRE, demeurant à Atakpamé et domiciliée à Atakpamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tékpou Kouvé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SAKA Kossi, au Sud par la propriété ADAM ALAZAR, à l'Est par la propriété ALABA Kokou et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04119-RM déposée le 29/08/2022, M. YAKA Kossi Agbéko, profession : INGÉNIEUR DE TRAVAUX, demeurant à Lomé et domicilié à Atikoumé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kponvemé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOGLAN Koffi et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04120-RM déposée le 29/08/2022, Mme. GALLEY Ayoavi Délawi épouse LAWSON-ZANKLI, profession : RETRAITÉE, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidoadin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Bolou Wlame, connu sous le nom de Atikpoble, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Tsévié Alokoegebe de 30m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEGBOEVI Bobo & AMETEPE Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04121-RM déposée le 29/08/2022, M. BADOHOUN K Yawovi, profession : DÉMOGRAPHE, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 19ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tékpou Kouvé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité DOVO, au Sud par la propriété SAKA Kossi, à l'Est par la propriété ALABA Kokou et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04122-RM déposée le 29/08/2022, M. YASSOU Kodjo, profession : ASSISTANT SOCIAL, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Davié, connu sous le nom de Dzogbé mokli, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOTE et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04123-RM déposée le 29/08/2022, M. FANGBEDJI Kodjo, profession : ENSEIGNANT, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 82ca, situé à Davié Amlan, connu sous le nom de Amakagome, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 20, 18 et 20m et au Sud par la propriété EKLU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04124-RM déposée le 29/08/2022, M. MAWUENA Koffi Agbenyegan, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Attikoumé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 41ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Bape, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATIGAN Kossi Zaté, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04125-RM déposée le 29/08/2022, M. ADJEVI Yawovi Domefa, profession : SECRÉTAIRE, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 38ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Bape, préfecture de Zio et borné au Nord et au Nord-Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIGAN Kossi Zaté et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04126-RM déposée le 29/08/2022, Mme. KPADE Ami Sefako, profession : GESTIONNAIRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Atidjinme, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEGBOEVI Komlan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04127-RM déposée le 29/08/2022, M. AHONKALEKOU Koffi, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Davié et domicilié à Davié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 80a 12ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Bape, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04128-RM déposée le 29/08/2022, M. AHONKALEKOU Koffi, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Davié et domicilié à Davié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 43a 87ca, situé à Bolou Gatigble, connu sous le nom de Dekou, préfecture de Zio et borné au Nord par le ruisseau Gemon, au Sud par une propriété non dénommée, à l'Est par la propriété GAKA ADOKPO et la collectivité AZIADOME et à l'Ouest par la collectivité WOASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04129-RM déposée le 29/08/2022, M. AHON KALEKOU Koffi, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Davié et domicilié à Davié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 72ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wuagba, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N°36, 38B et 37 et à l'Est par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04130-RM déposée le 29/08/2022, M. AHON KALEKOU Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à Davié et domicilié à Davié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Djogbe Alatikope, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LAMBARA Kodjo et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04131-RM déposée le 29/08/2022, Mme. AYITE Adjoko, profession : REVENDEUSE, demeurant à Hahotoe et domiciliée à Hahotoe, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 54ca, situé à Hahotoe Sadayamé, connu sous le nom de Ahlihanvé, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMENOU et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04132-RM déposée le 29/08/2022, M. BOKOVI Kokouvi, profession : FRIGORISTE, demeurant à Abidjan et domicilié à Abidjan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Kétapui, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DAMEGO Sémégno et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04133-RM déposée le 29/08/2022, M. BADAGBO Kodzovi Dzodzivi, profession : NON RENSEIGNÉE, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 42ca, situé à Dalavé Wonyo, connu sous le nom de Tsamé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 et 16m, à l'Est par la propriété SANVI et celle de DJADE et à l'Ouest par la propriété SANVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04134-RM déposée le 29/08/2022, M. ANIKA Kossivi, profession : COMPTABLE, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 24ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Avedji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par une propriété non dénommée et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04135-RM déposée le 29/08/2022, M. KPETIGO Kodjo Evedjinawo, profession : RETRAITÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkomégan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 83ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Hoe-Diose, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18, 20 et 14m et à l'Est par la propriété KPETIGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04136-RM déposée le 29/08/2022, M. TCHANILE Solingobou, profession : ASSISTANT MÉDICAL, demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 29ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Djogbepeme, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété BANAWOYE Paul, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04137-RM déposée le 29/08/2022, M. TCHANILE Sarakata, profession : ANALYSTE FINANCIER, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Vakpo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 77ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Djogbepeme , préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété BANAWOYE Paul, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04138-RM déposée le 29/08/2022, M. KUTOATI Komlan Mensah, profession : GESTIONNAIRE, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 89ca, situé à Wli-Centre, connu sous le nom de Tchive , préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ESSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04139-RM déposée le 29/08/2022, M. et Mme AKOLOH Komla et AGBEZO Afiwa épouse AKOLOH, profession : INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL et REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 89a 92ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Ganatadzi , préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DOVLOE et TENU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 30, 20 et 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04140-RM déposée le 29/08/2022, M. COMLAN Ayékitan, profession : OFFICIER DES F.A.T, demeurant à Kara et domicilié à Kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 84ca, situé à Donomado, connu sous le nom de Donomado, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOMEDJI Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04141-RM déposée le 29/08/2022, M. BIAO ADZAAkomola, profession : OFFICIER SUPÉRIEUR : GÉNÉRAL, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 37a 78ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tékpó Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité ATCHAKLI, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20, 14 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04142-RM déposée le 29/08/2022, Mme. AFANOU Adjowa Christine, profession : REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Kagomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 94ca, situé à Vogan Adjrégo, connu sous le nom de Kousségbé , préfecture de Vo et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété ANATEH Komlan Sémégno. PARCELLE B : au Nord et à l'Est par la propriété ANATEH Komlan Sémégno, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04143-RM déposée le 29/08/2022, M. EDOH Kokou, profession : Assistant Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Logogome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala , préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIADEKE, au Sys par la propriété AZIADEKE et une rue de 14m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04144-RM déposée le 30/08/2022, M. NABOUYOU Abassam, profession : MILITAIRE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Kovié Tédo, connu sous le nom de Ananissimé Atide , préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOGLI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04145-RM déposée le 30/08/2022, M. AFANTCHAO Comlan, profession : GESTIONNAIRE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 56ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHAMA Yawogan Donouali.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04146-RM déposée le 30/08/2022, M. N'KPEDI Koami, profession : DÉCLARANT EN DOUANES, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 49ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpedji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADJALLA, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04147-RM déposée le 30/08/2022, Mme. KPANTE I Christine épouse SAMBA, profession: REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbédjétsan, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPANTE Ikpindi, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la propriété AGNIGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04148-RM déposée le 30/08/2022, M. AFANTCHAO Comlan, profession : GESTIONNAIRE, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 09ca, situé à Kpomé Dzogbla Kopé, connu sous le nom de Sévétá, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 20, 12 et 14m et à l'Ouest par la propriété SUKA Bruno et SUKA Josephine.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04149-RM déposée le 30/08/2022, M. DJOBELA Damna, profession : COMMERCIAL, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 73ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Woutogble, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOUTO Komlan Kpomoné et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04150-RM déposée le 30/08/2022, M. DJOBELA Damna, profession : MILITAIRE À LA RETRAITE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 12ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Woutogble, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété NOMANYO-AYITE Yawo Dedenyo et EKPE ATCHOU Kossi et une rue en projet de 12m, au Sud par la collectivité ADOKOU et une rue en projet de 14m, à l'Est par une rue en projet de 16 et à l'Ouest par la propriété NOMANYO-AYITE Yawo Dedenyo et EKPE ATCHOU Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04151-RM déposée le 30/08/2022, M. TETI Koffi, profession : CHAUFFEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 76ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ativé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOUTSA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04152-RM déposée le 30/08/2022, M. WILSON-BAHUN Adjé Agbaklotsoe, profession: ETUDIANT, demeurant à USA et domicilié à Charlotte, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à Vogan Atapé, connu sous le nom de Hangbakogblé, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBAZEKOU Koffi Tossiagbo, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04153-RM déposée le 30/08/2022, M. ALFA Abdel Nasser Mèdè, profession : POUR PARTICULIER, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca, situé à Dalavé Wougan, connu sous le nom de Anfoin, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 18m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADABADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04154-RM déposée le 30/08/2022, M. ALFA Abdel Nasser Mèdè, profession : POUR PARTICULIER, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Langnragbé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBENOWOKO, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04155-RM déposée le 30/08/2022, M. AKPARO Alakré, profession : FORESTIER, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Wonyo, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04156-RM déposée le 30/08/2022, Mme. BADO Dovi, profession : REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 81ca, situé à Dagbati, connu sous le nom de Agbedehonou, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Est par la propriété FIOKOUNA, au Sud et à l'Ouest par des rues 14 et 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04160-RM déposée le 30/08/2022, M. BEDZRA Kokou Mensan, profession : COMMERÇANT, demeurant à Lomé et domicilié à Kadjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kanu, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AVIGAN, au Sud et à l'Ouest par des rues de 18 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04161-RM déposée le 30/08/2022, M. BEDZRA Kokou Mensan, profession : COMMERÇANT, demeurant à Lomé et domicilié à Kadjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kanu, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LEDI Kokoutsè Agbési et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04162-RM déposée le 30/08/2022, M. DJINA François Kodjo E, profession : TECHNICIEN SUPÉRIEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 93ca, situé à Vogan Keta, connu sous le nom de Kpalahoin, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété EPOU Amédéssiho.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04163-RM déposée le 30/08/2022, M. CHEKI Sagbo Cosme, profession : SECRÉTAIRE, demeurant à Lomé et domicilié à Wuiti, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 45ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Heve, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDZRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04164-RM déposée le 30/08/2022, M. YAO Paguidame, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Démakpoé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété VITOAGBE Koffi et à l'Ouest par un passage de 08m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04165-RM déposée le 30/08/2022, M. ALFA Bagoubadi, profession : INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 34ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Dondji, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par la collectivité ATIGAN et à l'Ouest par la collectivité DAKPON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04166-RM déposée le 30/08/2022, M. ADJETEY-ATTIDIGAH Akouété Edem, profession : NON RENSEIGNÉE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 99ca, situé à Aképé Noépé, connu sous le nom de Agome, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité ASSIMADI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04167-RM déposée le 30/08/2022, M. GOUMEGOU Amevi, profession : REVENDEUR, demeurant à 22339 Hambourg et domicilié à Poppenbütteler Weg3, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 13ca, situé à Vo Koutimé, connu sous le nom de Mamissi, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBEGBLEGNU Mihesso, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04168-RM déposée le 30/08/2022, M. GOUMEGOU Amevi, profession : REVENDEUR, demeurant à 22339 Hambourg et domicilié à Poppenbütteler Weg3, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Vo Koutimé Mamissi, connu sous le nom de Doulassa Agotidome, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBEGBLENU Mihesso et à l'Ouest par la route Anfoin Amegnan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04169-RM déposée le 30/08/2022, M. KOWOVI Kossi, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 35ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Tamé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Adétikopé Yobo de 30m, au Sud et à l'Est par la collectivité HATSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04170-RM déposée le 30/08/2022, M. FANTODJI Koffi Roger, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Tolokpoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATSON Kokou et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04171-RM déposée le 30/08/2022, M. FANTODJI Koffi Roger, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 77ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Moe Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AFOLA, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04172-RM déposée le 30/08/2022, M. FATONZOUN Mawutoe, profession : ECO-PLANIFICATEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Kélégougan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité HONMAHOUN, à l'Est par une rue de 14m et au Sud-Ouest par la collectivité WOSHIKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04173-RM déposée le 30/08/2022, M. NYANUTSE Kodjovi Edem, profession : EMPLOYÉ DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 20a 29ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adouglévou, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Nord-Est et au Nord-Ouest par la collectivité EKPE, au Sud, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la collectivité NUTIANYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04174-RM déposée le 30/08/2022, Mme. DANA Esso-Talom, profession : SECRÉTAIRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Amadenta, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Atidjin, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPELly M. Amen et AGBOGBLEAMENOU Afiwa.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04175-RM déposée le 30/08/2022, M. KAKALIMSIWE Tangafeya, profession : TECHNICIEN SUPÉRIEUR GÉNIE CIVIL, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Atidjin, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AHALIGAN-AGBOGBLEAMENU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04176-RM déposée le 30/08/2022, M. FOLIVIANumu, profession : NON RENSEIGNÉ, demeurant à USA et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 00ca, situé à Zafi Yotokope, connu sous le nom de Avededji, préfecture de Yoto et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTITSO Agbemavi et à l'Est par la route KPEHO YOTO KOPE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04177-RM déposée le 30/08/2022, Mme. OLYMPIO Kafui épouse DOKOUNO, profession: SECRÉTAIRE BUREAUTIQUE, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Gbémou-Kpodji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété MAGLO Amedjrovi et à l'Est par la collectivité WOEGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04178-RM déposée le 30/08/2022, M. AKOMAGNI Falabi, profession : COMMERÇANT, demeurant à Lomé et domicilié à Nanégbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GUMEDZOE Atsu Délali, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par la propriété KAWÉ.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04179-RM déposée le 30/08/2022, M. ATSU sena Komlavi, profession : REVENDEUR, demeurant à Datcha et domicilié à Datcha, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 80ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHIKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04180-RM déposée le 30/08/2022, M. AWONGA Alakyem, profession : PHARMACIEN, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 06ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Biossé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AWOUDJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04182-RM déposée le 30/08/2022, M. AWOTMARE Akouta, profession : DÉLÉGUÉ MÉDICAL, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Agossito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOUDI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04183-RM déposée le 30/08/2022, M. ABALTOU Paloukiyem, profession : GÉOMÈTRE DESSINATEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 48ca, situé à Badja Agove, connu sous le nom de Missiabiamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité DOKLI, au Sud par la collectivité ALONYON Tsikounou, à l'Est par la propriété AMENYO BABA Abravi et à l'Ouest par la propriété ABALTOU Paloukiyem.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04184-RM déposée le 30/08/2022, M. GAVON C. Jaques et D'ALMEIDA A Euphrasie M épouse GAVON, profession : RETRAITÉS, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 99a 58ca, situé à Kpedome, connu sous le nom de Dakplakpoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPETSI Komlan.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04185-RM déposée le 30/08/2022, M. KEZIE Essotina Antoine, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 50a 67ca, situé à Gblainvié Dono, connu sous le nom de Towuidji, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité WOAMENO, au Sud par la propriété KEZIE Essotina Antoine, à l'Est par la collectivité LOKPO-AZIALABLE et à l'Ouest par la propriété ADJANKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04186-RM déposée le 30/08/2022, M. KEZIE Essotina Antoine, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dodzor, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité KPONVI, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04187-RM déposée le 30/08/2022, M. AFANDE Atissovi, profession : INGÉNIEUR ECONOMISTE, demeurant à Vogan et domicilié à Sokomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 72a 47ca, situé à Vo Koutimé, connu sous le nom de Tokpli, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété ADOBAYA Akakpo, au Sud par la collectivité AMOUZOUVI, à l'Est par la propriété ALATEVI Adjéwoda et celle de la collectivité AMOUZOUVI et à l'Ouest par la propriété AMEDIKOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Commune Vo1 et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04188-RM déposée le 30/08/2022, M. AKLAH Yaovi, profession : CHEF DE SERVICE, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Klévé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 38ca, situé à Davié, connu sous le nom de Toume, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14, 16 et 16m et à l'Est par la propriété ALANGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04189-RM déposée le 30/08/2022, M. et Mme AHUMA Kokou M et ANANI Victoire Marie Christelle, profession : COMMERÇANT et REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliés à Tokoin Avénou, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 15ca, situé à Gbainvié, connu sous le nom de Aviata, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété SOMALI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04190-RM déposée le 30/08/2022, M. DANDJA Parrou, profession : SANS PROFESSION, demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Amla, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LEDI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04191-RM déposée le 30/08/2022, M. P'KLA Abalo, profession : ENSEIGNANT CHERCHEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 20ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Vovui, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14, 18, 20 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04192-RM déposée le 30/08/2022, M. AKIM Lado Etoké, profession : COMPTABLE, demeurant à Lomé et domicilié à Doumassesse, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbezetsan, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOLOVI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04193-RM déposée le 30/08/2022, M. OURO-GBELEOU Abdel-Aziz, profession : MONITEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Assomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBOLI KAMASSA & AGBOVI, au Sud par la propriété ADEGNON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04194-RM déposée le 30/08/2022, M. AKIM Lado Etoké, profession : COMPTABLE, demeurant à Lomé et domicilié à Doumassesse, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Mission-Tové, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété NYONATOR Koffi, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04195-RM déposée le 30/08/2022, Mme. KALEPE Adzoa Mawunu, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 11ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Amékoviade, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud et à l'Est par la propriété TIDJANI et à l'Ouest par la Nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04196-RM déposée le 30/08/2022, Mme. KALEPE Adzoa Mawunu, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 20ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Amékoviade, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TIDJANI et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04197-RM déposée le 30/08/2022, Mme. AMOUZOU Akouvi Ahouefa, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à N'Kafu, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Djogbla Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADZOKA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04198-RM déposée le 30/08/2022, M. MLAPA Kokou Elom, profession : ENSEIGNANT, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 38ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Awoutoti, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud par la propriété EGNODOU Koffi Edotsè et à l'Est par la propriété EGNODOU Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04199-RM déposée le 30/08/2022, M. AGBODOAdegniape, profession : SOUDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Wéssomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ehoe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADJO Kossi et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04200-RM déposée le 30/08/2022, Mme. KALEPE Adzoa Mawunu, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 11ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Amékoviadé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété TIDJANI, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04201-RM déposée le 30/08/2022, Mme. KALEPE Adzoa Mawunu, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 11ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Amékoviadé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété TIDJANI, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la route nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04202-RM déposée le 30/08/2022, Mme. KALEPE Adzoa Mawunu, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Addidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 64ca, situé à Assahoun Apéyémé, connu sous le nom de Kpétsumé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOUKPETOR, au Sud par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04203-RM déposée le 30/08/2022, Mme. KALEPE Adzoa Mawunu, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 84a 75ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Vouyi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ADOUKPOE et la collectivité AMEDAGBE, au Sud par la propriété HABLAME Hédé, à l'Est par la collectivité AGBOKOU et à l'Ouest par la collectivité ZOTRA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04204-RM déposée le 30/08/2022, Mme. KALEPE Adzoa Mawunu, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Amékoviadé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété TIDJANI, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04205-RM déposée le 30/08/2022, M. TENUDA-EKLOU Badagbo Koddi Agby, profession: RETRAITÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Lom Nava, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 33ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wagba, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 10 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGLAGO Tela.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04206-RM déposée le 30/08/2022, M. TENUDA-EKLOU Badagbo Kossi Agby, profession: RETRAITÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Lom Nava, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wuagba, préfecture de Zio et borné au Nord au Sud et à l'Ouest par la propriété TELA Komi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04207-RM déposée le 30/08/2022, M. TONOU Azonde, profession : TOPOGRAPHE, demeurant à Lomé et domicilié à Kélégougan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 49ca, situé à Dzrekpo, connu sous le nom de Djakpa-Kopé, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété AFANGNIKOSSOU, au Sud par la propriété DJAKPA, à l'Est par la propriété AMEGNIDO et à l'Ouest par la propriété MINOWI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04208-RM déposée le 30/08/2022, M. TONOU Azonde, profession : TOPOGRAPHE, demeurant à Lomé et domicilié à Kélégougan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 14a 09ca, situé à Dzrekpo, connu sous le nom de Zooti-Centre, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJAKPA et à l'Est par la propriété DOSSA Komi Nicolas.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04209-RM déposée le 30/08/2022, M. TONOU Azonde, profession : TOPOGRAPHE, demeurant à Lomé et domicilié à Kélégougan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Akadjamé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 et 16m, au Sud par la collectivité ATKPO et à l'Est par la collectivité TOGNEDJI-ATAI-SODOFIA-SODOFIO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04210-RM déposée le 30/08/2022, Mme. OSSENI Ayi épouse ASSOGBA, profession : REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Ahlihadoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TORKOTO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04211-RM déposée le 31/08/2022, Mme. KAGNAGUINE Tilate Yempabou T, profession : ASSTITANTE DE DIRECTION, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 77ca, situé à Tsévié Avéta, connu sous le nom de Agovi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BANOUKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04212-RM déposée le 31/08/2022, M. AMOUSSOU Yao Doh, profession : GESTIONNAIRE Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à Djagblé Poukédji, connu sous le nom de Dzigbé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 12m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04213-RM déposée le 31/08/2022, M. TAGBA Bidala, profession : EMPLOYÉ DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 90ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ehoe, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBOTI Komla Hilaire, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04214-RM déposée le 31/08/2022, M. AYITA Dovlo Kodjo, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkomegan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVOR et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04215-RM déposée le 31/08/2022, M. AZIAMOE Hologno Koffi, profession : AGENT COMMERCIAL, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 02ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ZOGLO, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par la voie Ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04216-RM déposée le 31/08/2022, M. AZIAKONOU Kossi Dovene, profession : TOPOGRAPHE, demeurant à Tsévié et domicilié à Akakpokondji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 69ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Akakpokondji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N°102 et 103B, au Sud par un passage de 07m et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04217-RM déposée le 31/08/2022, Mme. AMAVI Liliane Elisabeth, profession : REVENDEUSE, demeurant à USA et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Kévé Aképé, connu sous le nom de Gakpodzi, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DJIMADO Kpata et au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04218-RM déposée le 31/08/2022, Mme. AYENA Afiwa Prisca, profession : REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Vakpossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 94ca, situé à Kovié Seva, connu sous le nom de Todomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TAKPLAYI Ekpato.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04219-RM déposée le 31/08/2022, M. BOSSOU Kossivi-Senam, profession : EMPLOYÉ DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Mokpla Ville1, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIABOU Ayao et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04221-RM déposée le 31/08/2022, M. AGBAVON Komi Agbeko, profession : INGÉNIEUR AGRO-ECONOMISTE, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Pa De Souza, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 51a 63ca, situé à Assahoun Apédokoè, connu sous le nom de Apévémé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBEDZE Kodjovi et à l'Ouest par la propriété DIALO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04222-RM déposée le 31/08/2022, M. AGBAVON Komi Agbeko, profession : INGÉNIEUR AGRO-ECONOMISTE, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Pa De Souza, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Tsévié Wémé, connu sous le nom de Xlinvé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 16, 14 et 14m et à l'Est par la propriété DONVI Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04223-RM déposée le 31/08/2022, M. AMECHINU Elom Kokou, profession : TOPOGRAPHE, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado Logoté, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 90ca, situé à Aképé Atidjin, connu sous le nom de Agbélikope, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité SUSUKA, l'Est par la collectivité AGBETI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 12 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04224-RM déposée le 31/08/2022, M. AMECHINU Elom Kokou, profession : TOPOGRAPHE, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado Logoté, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TOKPO Yawo, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04225-RM déposée le 31/08/2022, M. AHADJI Komlan, profession : Agent de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues 14m chacune et au Sud par la propriété GBEDIVLO et ADZOGUENU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04226-RM déposée le 31/08/2022, M. PANABOKO Koumeabalo Balakiem, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 51ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud par la collectivité DZAKOU et à l'Est par la propriété GBEDIVLO et ADZOGUENU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04227-RM déposée le 31/08/2022, M. ABASSA Komivi Celestin, profession : ADMINISTRATEUR CIVIL, demeurant à Lomé et domicilié à Kouve-Dafo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 71a 04ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Gati, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AZOUMA, au Sud par la collectivité VITA, à l'Est par la collectivité ADJOYI et à l'Ouest par celle de AMETEPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04228-RM déposée le 31/08/2022, M. BOUKPESSI Essosimna, profession : AGENT TECHNIQUE, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Djomegblé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJOKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04229-RM déposée le 31/08/2022, M. AGBEGNON André Akou, profession : PRÊTRE, demeurant à Tsévié et domicilié à Gbatopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 00ca, situé à Avedje, connu sous le nom de Kpétonou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBLOWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04230-RM déposée le 31/08/2022, M. AMOUZOU Koffivi Emmanuel, profession : JURISTE, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 23ca, situé à Gbatopé Didokpo, connu sous le nom de Klika, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité TOZO-DJADOU et à l'Est par la propriété MAYO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04231-RM déposée le 31/08/2022, M. MAYO Kossi, profession : OFFICIER DES FAT, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 87a 79ca, situé à Gbatopé Didokpo, connu sous le nom de Klika, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité TOZO-DJADOU, à l'Est et au Sud par la propriété MAYO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04232-RM déposée le 31/08/2022, M. MAYO Kossi, profession : OFFICIER DES FAT, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 90a 80ca, situé à Gbatopé Didokpo, connu sous le nom de Klika, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité TOZO DJADOU et à l'Ouest par la propriété MAYO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04233-RM déposée le 31/08/2022, M. KOUWONOUDE Bessan, profession : ELECTRICIEN BÂTIMENT, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 27ca, situé à Djagblé Hlankope, connu sous le nom de Amelibome, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HALOO et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04234-RM déposée le 31/08/2022, M. ABAYA Yao Etonam, profession : PASTEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 71ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiama, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZIABA et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04235-RM déposée le 31/08/2022, M. et Mme AFOUTOU Dzodzi Woéka et SEVON Akoua Lawoè, profession : COMMERÇANTS, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 62ca, situé à Wli, connu sous le nom de Yéyédzogbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZILAN.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04236-RM déposée le 31/08/2022, M. AMEFIA Koffi Dodzi, profession : POUR PARTICULIER, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 18ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04237-RM déposée le 31/08/2022, M. TCHAMDJA Tinga Loïc, profession : ETUDIANT, demeurant à Paris et domicilié à Lomé Agbalépédogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 97a 55ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Tovinou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité EHON et à l'Est par la rivière Kolo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04238-RM déposée le 31/08/2022, M. ASSOGBA Edem Ernest Franck, profession : COMMERÇANT, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 50a 52ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Atti-Apédokoè, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EWU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04239-RM déposée le 31/08/2022, Mme. AGNEGUE Essy S Gracia, profession : MÉDECIN, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca, situé à Ekpui, connu sous le nom de Adidoteka, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SHIKO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04240-RM déposée le 31/08/2022, M. ELO Yawo, profession : COMMERÇANT, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ELO Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04241-RM déposée le 31/08/2022, Mme. EKLOU Akossiwa, profession : REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klégomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWOUDJA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04242-RM déposée le 31/08/2022, Mme. LAKTE Pehi'Knam Essi, profession : JURISTE, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Vakpossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Avekame, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATAGLO Kodjo, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04243-RM déposée le 31/08/2022, Mme. ESIOMLE E. Kfui Sidah, profession : SAGE FEMME d'Etat, demeurant à Lomé et domiciliée à Zossimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 23ca, situé à Tsévié Kpatefi, connu sous le nom de Apedomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOUZE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04244-RM déposée le 31/08/2022, M. KOUDJODJI Komlan Siranuce, profession : COMMERÇANT, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Gbatopé Davédi, connu sous le nom de Kponou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune et à l'Ouest par la propriété AFADA Yawo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04245-RM déposée le 31/08/2022, M. KOUDJODJI Komlan Siranuce, profession : COMMERÇANT, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 96ca, situé à Gbatopé Davédi, connu sous le nom de Kponou, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBETIAFA Kossi, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 16, 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04246-RM déposée le 31/08/2022, M. AGBETIAFA Kossi, profession : MÉCANICIEN AUTO, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 45a 56ca, situé à Gbatopé Davédi, connu sous le nom de Kponou, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 18, 14 et 16m et au Sud par la propriété KOUDJODJI Komlan Siranu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04247-RM déposée le 31/08/2022, M. ABORA Tima, profession : INTERPRÈTE, demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 07ca, situé à Gbatopé Wuvé, connu sous le nom de Kpévémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14, 18 et 16m et à l'Est des lots non dénommés.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04248-RM déposée le 31/08/2022, M. KPATCHA Wara Zolim, profession : INGÉNIEUR GÉNIE ELECTRIQUE, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Fidokpui, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Gbolivé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DALLY Kossivi, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16 et 20m et à l'Ouest par la propriété KALIPE Kodjo Djabakou A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04249-RM déposée le 31/08/2022, M. KALIPE Kodjo Djabakou A, profession : CONDUCTEUR D'ENGINS LOURDS, demeurant à Gbodjomé et domicilié à Gbodjomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Golivé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DALLY Kossivi, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 16 et 14m et à l'Est par la propriété KPATCHA Wara Zolim.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04250-RM déposée le 31/08/2022, M. AKOTO Koffi, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 00ca, situé à Bolou Hévé, connu sous le nom de Gbolivé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DALLY Kossivi, au Sud par la propriété DALLY Kokou Hubert, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 20 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04251-RM déposée le 31/08/2022, M. HONOU Kokou, profession : CULTIVATEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 37ha 62a 64ca, situé à Tsévié Lilikopé, connu sous le nom de Glétokopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité WONYO, au Sud par les collectivités AKPADJA et celle de AHONTO et à l'Ouest par la collectivité AZIAGBEDZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04252-RM déposée le 31/08/2022, M. DOSSON Kossi Sylvain, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Tsévié et domicilié à Adiakpo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 40ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Atchanvé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 16 et 30m, au Sud par la propriété D S K et à l'Ouest par des lots non dénommés.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04253-RM déposée le 31/08/2022, Mme. SODATONOU Amivi Asseyé, profession : VENDEUSE, demeurant à France et domiciliée à Logoté, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUMESSI et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04254-RM déposée le 31/08/2022, M. OURO-AKORIKO Faniyah, profession : EMPLOYÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Djagblé Sewové, connu sous le nom de Havekopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HAVE et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04255-RM déposée le 31/08/2022, M. BEDI Komla Dodzi, profession : JURISTE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpuipé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16, au Sud et à l'Est par la propriété ADAMADO et à l'Ouest par voie ferrée Lomé Kpalimé 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04256-RM déposée le 31/08/2022, M. AMEGNINOU Adakou, profession : EMPLOYÉ DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Gbavé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AGOUVI Sani et à l'Ouest par la collectivité PASSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04257-RM déposée le 31/08/2022, M. KETOGLO Anani Arcadius, profession : CHAUFFEUR, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 22a 92ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wutogble, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues en projet de 12 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKUTOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04258-RM déposée le 31/08/2022, M. EBIATE Ebiate, profession : PARTICULIER, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 44ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Bamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIABLE, à l'Est par la propriété BODZONA et à l'Ouest par la propriété NOMENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04259-RM déposée le 31/08/2022, M. GBIKPI-BENISSAN Akoete, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04ha 00a 55ca, situé à Agbouleve Avedze, connu sous le nom de Tove, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'est et à l'Ouest par la collectivité KOSSOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04260-RM déposée le 31/08/2022, M. HOULOUM Aklesso, profession : ENSEIGNANT, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ZIGGAH Kokouvi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04261-RM déposée le 31/08/2022, Mme. ATCHALAMY épouse OUREYA, profession : RETRAITÉE, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Fiovi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 46ca, situé à Tsévié Lowoe, connu sous le nom de Torokpoé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité LENKPETE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04264-RM déposée le 01/09/2022, Mrs. AZIADZO Komlavi et AGLAGO Yao, profession: INFIRMIER et MENUISIER, demeurant à Kovié et Abobo et domiciliés à Atinvé et Abolavé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 77a 20ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Attiévé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité LOTA, au Sud par la collectivité AGO, à l'Est les collectivités AMOUZOU BOUAME et AKOUTSA et à l'Ouest par les collectivités LOTA, KOMLA LOTA et ABAYAVO.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient à la collectivité EGBO et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04265-RM déposée le 01/09/2022, M. KOUDOH Gabriël D, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 41ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atide, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ADEHOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la collectivité DABLA & KPENYIGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04266-RM déposée le 01/09/2022, Mme. GNON-KONDE Walime Fatima épouse AWESSO, profession : COMMERÇANTE, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 74ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woume, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16, 14 et 14m et au Sud par la collectivité WONA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04267-RM déposée le 01/09/2022, M. MONKLI Kodjo, profession : PASTEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Nutsame, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAGBA Kossi Mensah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04268-RM déposée le 01/09/2022, Mme. VIVOR Ama Akofa, profession : REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Résidence du Bénin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 53ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Zenenou, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIABA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04269-RM déposée le 01/09/2022, M. KOSSI Yao et LAWSON Sibi Kafui, profession : DOCTEUR et MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliés à Hédzranawoé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Pokuidji, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SATE Eklou, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSOU et à l'Est par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04270-RM déposée le 01/09/2022, M. TONA Agbodeka, profession : PROFESSEUR DE CEG, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Nyamadzi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ASSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04271-RM déposée le 01/09/2022, Mme. EDOH Dédé Enyonam épouse ADELEDJI, profession: SECRÉTAIRE BUREAUTIQUE, demeurant à Lomé et domiciliée à Awatame, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 83a 57ca, situé à Tsévié Peteve, connu sous le nom de Woule, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AMETOESSO, au Sud par la propriété EKLOU Ben, à l'Est par la propriété BRUCE et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DJIKPE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04272-RM déposée le 01/09/2022, Mme. DJAKA Akuvi, profession : HÔTELIÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Ablogamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Tsévié Mission-Tové, connu sous le nom de Domessime, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPELLY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04273-RM déposée le 01/09/2022, M. KADANGA Kpatcha, profession : CHAUFFEUR MÉCANICIEN, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPAGANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04274-RM déposée le 01/09/2022, M. GOZO Folly, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Seperepe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Tsévié Djablé, connu sous le nom de Akakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KETONU Madjé Améhoenu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04275-RM déposée le 01/09/2022, M. GOZO Folly, profession : DÉCLARANT EN DOUANES, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Seperepe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 27ca, situé à Adangbe Lako, connu sous le nom de Anyihé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité SOUKPA, au Sud par la propriété AMENGIGNON Kokoè Djidula et à l'Ouest par la collectivité WOMPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04276-RM déposée le 01/09/2022, M. ASSOGBA Messan Yawo, profession : RETRAITÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 16ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Ahlihadoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété TORKOTO, au Sud par une rue non dénommée et à l'Ouest par la propriété AZIABI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04277-RM déposée le 01/09/2022, M. TAKASSI Piou, profession : ENSEIGNANT, demeurant à Atakpamé et domicilié à Doulassamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 55ca, situé à Davié, connu sous le nom de Hantrolé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AZIAKPATI Akossiwa, au Sud par la propriété AGBAGNON Yao Adjewoda et celle de AZIAKPATI Akossiwa, à l'Est par la propriété par la collectivité DOGBLA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04278-RM déposée le 01/09/2022, M. AHIADJO Kwami-Messan, profession : INSPECTEUR DE DOUANES à la retraite, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 40a 69ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Kpotamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route ASSAHOUN-ANYRON GAPE de 30m, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété DOMADZRA Atsu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07279-RM déposée le 01/09/2022, Mme. KOUGBLENOU Koffi Crépine F, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à Abobo Abolavé, connu sous le nom de Gavo Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUSSEH Afanlété.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04280-RM déposée le 01/09/2022, Mme. AMEDONOU Adjovi Woantokoe, profession: REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à Abobo Abolavé, connu sous le nom de Gavo Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUSSEH Afanlété.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04281-RM déposée le 01/09/2022, Mme. AMUZU-GASSOU Kwassiwa Enyonam, profession: REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Dingblé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 45a 04ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adzoguidi-Kopé Wota, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMUZU-GASSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04282-RM déposée le 01/09/2022, M. GBADAMASSI Kossi E Nassirou, profession : RETRAITÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agblédjikomé, connu sous le nom de Agblédjikomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ANYAKOU Adjabli et ZONKOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à GBADAMASSI Ayoni Fafiat et OLAOYE Moussibawou et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04283-RM déposée le 01/09/2022, M. GBADAMASSI Kossi Emiola Nassirou, profession : RETRAITÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Djogbla Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ANYAKOU Adjabli et ZONKOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à GBADAMASSI Ayoni Rafiat et OLAOYE Moussibawou et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04284-RM déposée le 01/09/2022, M. GUENOU Kossi, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 94ca, situé à Mission-Tové Gbédzétan, connu sous le nom de Nyocoluito, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété LOMENYO Adebossi et une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété NUKAFOU Kokou et AZIADO K. Olivier et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04285-RM déposée le 01/09/2022, Mme. BADABON Essobiyou Prenam, profession: SECRÉTAIRE DE DIRECTION, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Dzigbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante, au Sud et à l'Est par la propriété ALAH Nutossode et à l'Ouest par la propriété SOWADA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04286-RM déposée le 01/09/2022, Mme. AHAWO Yawa Sitsopé, profession : Informaticienne, demeurant à Kinshasa et domicilié à Grace Tower, Tangu N°3 Quartier GB, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 65ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woumé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AKPATSA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16, 16 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04287-RM déposée le 01/09/2022, Mme. ASSIH Déhina Nadia, profession : REVENDEUSE, demeurant à USA et domiciliée à Washington, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 74ca, situé à Kovié Atidé, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14, 16 et 12m, au Sud-Ouest par la collectivité ALODOSSORE et à l'Est par la collectivité DABLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04288-RM déposée le 01/09/2022, Mme. AHAWO Yawa Sitsofe, profession : INFORMATICIENNE, demeurant à Kinshasa et domiciliée à Grace Tower, Tangu N°3 Quartier GB, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 29a 67ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Dodji, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité DOUPE, au Sud par la propriété KISSI Kokou, à l'Est et au Sud-Est par la propriété AKPATSRO et la propriété ABOTSI Ezo et à l'Ouest par la propriété AFONTSE Koffi, KISSI Agboloto et GOTA Jean.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04289-RM déposée le 01/09/2022, Mme. AHAWO Yawa Sitsofe, profession: INFORMATICIENNE, demeurant à Kinshasa et domiciliée à Grace Tower, Tangu N°3 Quartier GB, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 00ca, situé à Djagblé Hlankope, connu sous le nom de Fiokome, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIANGBEDE A. et AGBI Kokou A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04290-RM déposée le 01/09/2022, M. AGRIGNA Sama, profession : CAPITAINE DE CORVETTE, demeurant à non renseigné et domicilié à non renseigné, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 94ca, situé à Tsévié Kovié, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16, 16 et 20m et à l'Ouest par la collectivité AGOUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04291-RM déposée le 01/09/2022, Mme. NAPO Ikpindi, profession : COMMERÇANTE, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Gakpoto, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKE-SEGLA et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04291-RM déposée le 01/09/2022, Mme. NABEDE Tchilalou, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Dalavé Séwoevé, connu sous le nom de Kodégoukope, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOUSSOU et au Sud par la propriété par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04292-RM déposée le 01/09/2022, M. KOUGBE Koffigan, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Aképé Dziévé, connu sous le nom de Logomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TODJRO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04294-RM déposée le 01/09/2022, M. KOWOU Kossivi, profession : MÉCANICIEN, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 43ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Tota, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud par la collectivité LOSSOUI ; AHEDEGBE & ASHINON et à l'Ouest par la route AVETA LEBE de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04295-RM déposée le 01/09/2022, M. KOWOU Kossivi, profession : MÉCANICIEN, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 93ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Tota, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par les rues non dénommées de 16m chacune et au Sud par la propriété de la collectivité LOSSOUI ; AHEDEGBE & ASHINON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04296-RM déposée le 01/09/2022, M. SARABI Koffi, profession : TAILLEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 60ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALAGNO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04297-RM déposée le 01/09/2022, M. HOUSOU Hossou Dotou, profession : MAÇON, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 95ca, situé à Togoville, connu sous le nom de Torkoin, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBOLETE et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04298-RM déposée le 01/09/2022, Mme. D'ALMEIDA Adeci Aimée, profession : AGENT COMMERCIAL, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyekonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Amelibome, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ASSOU-DAGLO et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04299-RM déposée le 01/09/2022, M. ASSIGNON Kokouvi, profession : CUISINIER, demeurant à Lomé et domicilié à Akodésséwa, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 20ca, situé à Kpomé Tsamé, connu sous le nom de Dzogblakopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMEZANDO, au Sud par la route de AGBELOUVE de 30m et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04300-RM déposée le 01/09/2022, M. NADJOMBE Noufoh, profession : EMPLOYÉ DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Agovomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFOTRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04301-RM déposée le 01/09/2022, M. AGBOTSOU Yawo, profession : COMPTABLE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en quatre parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 08a 93ca, situé à Tchekpo Dedekpo, connu sous le nom de Atchagble, préfecture de Yoto et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Est par la collectivité KOUDOKPO, au Sud par une rue de 10m, à l'Ouest par la collectivité ASSINOU au Sud-Est par la route Tsévié Tabligbo de 50m. PARCELLE B : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 10, 16 et 14m, au Nord-Ouest par la collectivité ASSINOU et à l'Est par la route Tsévié Tabligbo de 50m. PARCELLE C : au Nord et à l'Ouest par la collectivité ASSINOU, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m. PARCELLE D : au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ASSINOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04302-RM déposée le 01/09/2022, M. FANHO Kodzo Agbelemko, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GBEDIVLO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04303-RM déposée le 01/09/2022, Mme. AKPAKA Essi Reine, profession : AUXILIAIRE, demeurant à France et domiciliée à France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 20ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpoépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété TENGUE, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 12 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04304-RM déposée le 01/09/2022, M. TOSSI Koffivi Joseph, profession : EVANGÉLISTE MISSIONNAIRE, demeurant à Kpomé et domicilié à Akadjamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 32ca, situé à Kpomé Akadjamé, connu sous le nom de Nyakome, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la route Akadjamé Dalavé de 30m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04305-RM déposée le 01/09/2022, M. AGBELI Yao Senyo, profession : PRÊTRE, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dalavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJILAN et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04306-RM déposée le 01/09/2022, M. HODOR Koamigan, profession : DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 22a 05ca, situé à Ando Yoto, connu sous le nom de Gozikopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBITO, au Sud par la collectivité AZIADZO Etse et à l'Ouest par la propriété ADUAYOM Akouété et la collectivité AZILA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04307-RM déposée le 01/09/2022, M. SOUDY Kokou Dewoli, profession : TECHNICIEN SUPÉRIEUR TOPOGRAPHE, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agbogbodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AMAVI, au Sud par la propriété AZIADEKE, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04308-RM déposée le 01/09/2022, M. SOUDY Kokou Dewoli, profession : TECHNICIEN SUPÉRIEUR TOPOGRAPHE, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 38ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Zénénou, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Nationale N°5 Lomé Kpalimé de 8/70m, au Sud par la collectivité AZIAVI, à l'Est par la collectivité SOGLO et à l'Ouest par la collectivité AGBOLOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04309-RM déposée le 01/09/2022, M. HOUNZAH Sossouvi C K, profession : RETRAITÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 54ca, situé à Noépé Kpuipé, connu sous le nom de Kpuipé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADIGBLI, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04310-RM déposée le 01/09/2022, M. AKOUETE Kossi Thomas, profession : OUVRIER, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Tsévié Wémé Noutifafa, connu sous le nom de Ville 2, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 18m, au Sud par un lot non dénommé, à l'Est par les lots N°24B et 25B et à l'Ouest par les lots N°23 et 27.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04311-RM déposée le 01/09/2022, M. TONOU Yawo, profession : CHEF DU VILLAGE, demeurant à Zooti Tonoucondji et domicilié à Zooti Tonoucondji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 87ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14, 16 et 14m et à l'Ouest par la collectivité EZI-AZIABOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04312-RM déposée le 01/09/2022, M. SOUDY Kokou Dewoli, profession : TECHNICIEN SUPÉRIEUR TOPOGRAPHE, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Lomnava, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBOFAN & DUBENU, au Sud par la collectivité AGBOFAN SEDO, à l'Est par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04313-RM déposée le 01/09/2022, Mme. KONUTSE Ablavi, profession : SECRÉTAIRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Wuiti, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en trois parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 65a 66ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agomé, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la propriété HODOR. PARCELLE B : au Nord, à l'Ouest et au Sud par des rues et à l'Est par la propriété AZIADOU. PARCELLE C : au Nord et au Sud par des rues, à l'Est par la propriété AZIADOU et à l'Ouest par la propriété HODOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04314-RM déposée le 01/09/2022, Mme. DOUYER Akoua, profession : EVANGÉLISTE, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Davié, connu sous le nom de Dzogbe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune, au Sud par la propriété GODEVI et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DOLLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04315-RM déposée le 01/09/2022, M. ALISSUTIN Koffi, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPODZO-TETÉY et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04316-RM déposée le 02/09/2022, M. FAGNIBO Tata, profession : FRIGORISTE, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié Tsivé, connu sous le nom de Agokopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04317-RM déposée le 02/09/2022, M. FAGNIBO Tata, profession : FRIGORISTE, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 03ca, situé à Kovié Tsivé, connu sous le nom de Agokopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud par la collectivité AGO et à l'Ouest par celle de SIKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04318-RM déposée le 02/09/2022, M. FAGNOBO Tata, profession : FRIGORISTE, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 81ca, situé à Kovié Tsivé, connu sous le nom de AGOKOP2, préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivités AGO et WOTO, au Sud par la collectivité AGO, à l'Est par la collectivité WOTO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04319-RM déposée le 02/09/2022, M. GAYOME Kodjo, profession : REVENDEUR, demeurant à Davié et domicilié à Tsaha, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 06ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tékpó Deme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 16m chacune, au Sud par la propriété SOGAN et à l'Ouest par celle de ELO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04320-RM déposée le 02/09/2022, Mme. KAO KEZIE Moli, profession : ETUDIANTE, demeurant à Lomé et domiciliée à Bassadji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Sokpanou Kpodji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues 12m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété MOEVI Dosseh.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04321-RM déposée le 02/09/2022, M. BATAHERIM Kokou, profession : AGENT DE DOUANES, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tourné, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité EDEH, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04322-RM déposée le 02/09/2022, M. TEOU TEOU Hodabalo, profession : Directeur d'entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Amedenta, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SILVI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04323-RM déposée le 02/09/2022, Mme. AHIAIROGA A Bienvenue, profession : REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Ahligo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tedo-Avetoume, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SILADE Yao et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04324-RM déposée le 02/09/2022, M. TEOU TEOU Piabalo, profession : GESTIONNAIRE, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SILVI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04325-RM déposée le 02/09/2022, M. AKAKPO Ognadon Serge, profession : FOOTBALLEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Davié Anyave, connu sous le nom de Gakpoto, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBALEGNON K et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04326-RM déposée le 02/09/2022, Mme. YAOVI Akou, profession : COIFFEUSE TRESSEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Ségbé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 54ca, situé à Tovegan, connu sous le nom de Akakave-Djogbe, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues, au Sud par la propriété DOUHO, à l'Est par la route Tovegan Hekpe de 20m et au Nord-Ouest par une propriété non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04327-RM déposée le 02/09/2022, M. AKAKPO Ognadon Serge, profession : FOOTBALLEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Badja, connu sous le nom de Zogbega, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKATOR, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04328-RM déposée le 02/09/2022, Mme. EDJEBAH Somialo, profession : SECRÉTAIRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Ninamadou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 93a 68ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de Zio et borné Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPAGLO.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ASSIH Prénom Ange et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04329-RM déposée le 02/09/2022, M. ATITSO Kokou Degbe, profession : TECHNICIEN, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Yanvé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOGAN et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04430-RM déposée le 02/09/2022, M. EGBARE Rene Stanley, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Adidomé, connu sous le nom de Woumé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALAVI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04331-RM déposée le 02/09/2022, Mme. YENTCHABRE Lebeyeme, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Démakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adové, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GOKA Kodjovi et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 4332-RM déposée le 02/09/2022, Mme. TOHOEGNON Affi, profession : INFIRMIÈRE-ACCOUCHEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Sogbossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Kognito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPEDJROKOU Djikoussodé Ayivon.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04333-RM déposée le 02/09/2022, Mme. LAGUETIENNYI Moyeme, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Forever, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Nodzonui, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KOUDAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04334-RM déposée le 02/09/2022, Mme. KOUMAKO Akoélé Jeanne, profession: MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 08a 51ca, situé à Wli, connu sous le nom de Longbénou, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité HENOVI, au Sud par la propriété ADEVOU Siabi, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HENOVI Kodjo Segla.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04335-RM déposée le 02/09/2022, M. PEKPE Yawo N, profession : INSPECTEUR PRINCIPAL DE DOUANES, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 30a 52ca, situé à Kovié Dzéméké, connu sous le nom de Bamé-Dzogbé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKOTOTSE Agbewonu et la collectivité ALAVI, au Sud par la propriété AKOTOTSE Agbewonu et celle de AZIABLE K Fodo, à l'Est par la propriété AKOTOTSE Agbewonu et une rue en projet de 20m et à l'Ouest par la propriété AKOTOTSE Agbewonu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04336-RM déposée le 02/09/2022, M. PEKPE Yawo N, profession : INSPECTEUR PRINCIPAL DE DOUANES, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 84ca, situé à Assahoun Atti-Nufoè, connu sous le nom de Avesésé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04337-RM déposée le 02/09/2022, Mme. ADONKO Akossiwa Kekeli épouse PEKPE, profession: ATTACHÉE D'ADMINISTRATION, demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 91ca, situé à Kovié Dzéméké, connu sous le nom de Bamé-Dzogbé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKOTOTSE K Agbewonu, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14, 20 et 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04338-RM déposée le 02/09/2022, Mme. AWUVE Essi E-P, profession : ARTISTE, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBEZE, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 et 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04339-RM déposée le 02/09/2022, M. AWUVE Kobla Prosper Vasco, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOFOR et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04340-RM déposée le 02/09/2022, Mme. LAWSON Agnès, profession : REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé Franciscain, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOFOR et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04341-RM déposée le 02/09/2022, Mme. KOUTENE Ama Kouaka, profession : REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOFOR et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04342-RM déposée le 02/09/2022, Mme. AWUVE Aku GLORIA, profession : COIFFEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEZE et au Sud par une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04343-RM déposée le 02/09/2022, M. AWUVE Kobla Prosper Vasco, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 83ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agbogbodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIABLE Komi, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété SAGBADJALU Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04344-RM déposée le 02/09/2022, Mme. D'ALMEIDA Ayoko Christiane, profession: REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 08ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Alakpoé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOKOU Gbenyo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04345-RM déposée le 02/09/2022, Mme. D'ALMEIDA Aényélé Afi, profession : POUR PARTICULIER, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 22ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Alokpoé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBOKOU-GBENYO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04346-RM déposée le 02/09/2022, M. D'ALMEIDA Ayité Komlan, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 61ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Alokpoé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOKOU-GBENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04347-RM déposée le 02/09/2022, Mme. ROLAND Essi Rita, profession : AIDE DE MÉNAGE, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 20a 00ca, situé à Agbélouvé Tokpevia, connu sous le nom de Kondo Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGLI & EKPON et à l'Est par la route TOGBEVIA TSITO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04348-RM déposée le 02/09/2022, M. AGBO Kossi Alphonse, profession : INSPECTEUR DE DOUANES, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Adidomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Kétapui, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DEKOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04349-RM déposée le 02/09/2022, M. BEDJRA Zephyrin Kokou, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Kolo, connu sous le nom de Apéli, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOGBEDJI et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04350-RM déposée le 02/09/2022, M. ATAYI-DJABAH Anani Carlos, profession: INFORMATICIEN, demeurant à USA et domicilié à Lomé Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Zovadji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DAMESSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04351-RM déposée le 02/09/2022, M. AMEGANVI Georges, profession : EMPLOYÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Kovié Séva, connu sous le nom de Wlivoé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des Héritiers du Feu GBOKPA Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04352-RM déposée le 02/09/2022, M. ATAYI-DJABAH Anani Carlos, profession: INFORMATICIEN, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 35ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATSI-KASSAPOUPOU et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04353-RM déposée le 02/09/2022, M. GBAGBEME Yawo, profession: MAGISTRAT, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 48ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tsivé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité TREVEY, au Sud-Ouest et à l'Ouest par des rues 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04354-RM déposée le 02/09/2022, M. MAMAN Abdou-Rachidou, profession: CHAUFFEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 50a 32ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Allokpoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04355-RM déposée le 02/09/2022, M. AMAH Adamah Kalédzi, profession: COMPTABLE-GESTIONNAIRE, demeurant à Kpalimé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 65ca, situé à Aképé Attidjin, connu sous le nom de Taveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBASSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04356-RM déposée le 02/09/2022, Mme. DJERGOU Yonli Talata, profession: CADRE DE BANQUE, demeurant à Lomé et domiciliée à Hanoukopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 65ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GAVOR, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04357-RM déposée le 02/09/2022, M. GNASSINGBE Essodena Joseph, profession: DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Séwoeve, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKAGNI Anani.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04358-RM déposée le 02/09/2022, M. GNASSINGBE Essodena Joseph, profession: DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Séwoeve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKAGNI Anani et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04359-RM déposée le 02/09/2022, M. MENSAN Kodjo Philippe, profession: EXPERT COMPTABLE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 65a 96ca, situé à Akoumapé, connu sous le nom de Anyavinou, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité DETSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04360-RM déposée le 02/09/2022, M. SEDZRO Kofi Elikplim, profession : INFORMATICIEN, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Tame, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 28ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Avékamé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 18 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04361-RM déposée le 02/09/2022, Mme. TOGBE Afiwa, profession : MÉDECIN, demeurant à Lomé et domiciliée à Ablogamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 55a 35ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Alokpoé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité AGBOKOU, à l'Est par la propriété ANAGBAN et à l'Ouest par la propriété FIGAH et celle de DJAMEDDI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04363 déposée le 02/09/2022, M. SANVI Koami, profession : REVENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 09ca, situé à Avéta, connu sous le nom de Avéta, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AMELEKLODZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04364-RM déposée le 02/09/2022, Mme. KAKATI Adjo Viviane, profession : REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 52a 15ca, situé à Kovié Gokakopé, connu sous le nom de Kpédzé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 16, 14 et 14m et à l'Ouest par la route GBAVE AGOUDEKPE de 30.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04365-RM déposée le 02/09/2022, M. AYOH Mèwè, profession : POLICIER, demeurant à Lompé et domicilié à SORAD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Pokui, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KPOGAN et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04366-RM déposée le 02/09/2022, M. DZIWONOU Komla Lavavor, profession : SANS PROFESSION, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Adidokopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la ligne de la haute tension de 40m, au Sud et à l'Est par la propriété LABA Koudjo et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04367-RM déposée le 02/09/2022, Mme. DZOU MEDOR Afi, profession : REVENDEUSE, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 42ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APEKE Koamivi Djokoto et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04368-RM déposée le 02/09/2022, M. SEGBAYA Holufemi, profession : MAÇON CARRELEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca, situé à Kovié Sevexo, connu sous le nom de Wume, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété GAMADO Menssah, au Sud par la route Kovié Bagbe de 30m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété GAMADO Menssah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04369-RM déposée le 02/09/2022, Mme. VIGLO Ayaba, profession : INFIRMIÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Sanguéra, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Assahoun Apedokoe, connu sous le nom de Betenve, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKANA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04370-RM déposée le 02/09/2022, M. ATTAGLO Koudjo, profession : PASTEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Avénou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 19a 76ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Djaketoè, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité SOWOALO, au Sud par la propriété SOSSOU, à l'Est par la propriété KISSEH Kossi et celle de ANAGLI Koudjo et à l'Ouest par la propriété AGUIDI Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04371-RM déposée le 02/09/2022, M. SOULEMANA Saliou, profession : COMPTABLE, demeurant à Djablé et domicilié à Lébé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Djavémé, préfecture de Zio et borné au Nord par la jonction d'une rue de 12 et 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité ADANLETE et à l'Ouest par la propriété BASSIROU et celle de ISSAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04372-RM déposée le 02/09/2022, Mme. SEKPLAN Blandine Pelagie, profession : COUTURIÈRE, demeurant à Allemagne et domiciliée à Allemagne, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abolave, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ATSI-KASSAPOUPOU & KPONSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04373-RM déposée le 02/09/2022, Mme. KPADEMRE Padjossa, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Cacavéli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 05ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Tsikplonou-kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité M'LAGANI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04374-RM déposée le 02/09/2022, M. BRUCE Koffi Wéléddji, profession : COMPTABLE, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 60ca, situé à Tsévié Mission-Tové, connu sous le nom de Tota, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOGLO Anani Akofou, au Sud par la propriété de la collectivité AKEY et une rue non dénommée de 18m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04375-RM déposée le 02/09/2022, Mme. ADEGNO Akouvi Sonia, profession : SECRÉTAIRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Apédokoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Houtsamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVOR et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04376-RM déposée le 02/09/2022, M. OKOTAN Tayibou Ayessom, profession : VENDEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Koepedo, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWAGA Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04377-RM déposée le 02/09/2022, M. EDAH Komlan Dodji, profession : ENTREPRENEUR, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové Gbézésan, connu sous le nom de Tota, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEDZRO et à l'Est par la route Mission-Tové Agossito de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04378-RM déposée le 02/09/2022, M. et Mme AZIMAGLI Anani et GBAMA Ajdo Viviane, profession: COMPTABLE et SECRÉTAIRE, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 43ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Bame, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété GBAMA Abra et à l'Ouest par la collectivité ADIBOSSOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04379-RM déposée le 02/09/2022, Mme. EDAH Abla, profession : COMMERÇANTE, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Djablé Lébé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABOU & GOZO Koffissè.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04380-RM déposée le 02/09/2022, M. EDAH Komlan Dodji, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lébé Abolavé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPOGO AZIABOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04381-RM déposée le 02/09/2022, M. BARARMNA-NOSSA Datchah, profession : NON RENSEIGNÉE, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Litsi, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété HALO Komla, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04382-RM déposée le 02/09/2022, M. DEGUE Amévi Mawuvi, profession : INSPECTEUR EN DOUANES, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 84ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Vogan, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N°406, 402 et 400.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04383-RM déposée le 02/09/2022, M. WILSON Vignon Doete, profession : SÉRIGRAPHE, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kponvémé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18 et 16m, au Sud et à l'Est par la propriété ADJONSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04384-RM déposée le 02/09/2022, M. TELOU TARO Dadja, profession : INGÉNIEUR MÉTÉO, demeurant à Lomé et domicilié à Adewi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 28ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpodomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KODJA Jeannette et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 04385-RM déposée le 02/09/2022, Mme. ATTOH Afiwa Dzatugbe, profession : MÉNAGÈRE, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Houvéme, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lébé Aveta, connu sous le nom de Zogbédji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 20 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBOGUIDJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition numéro 03836 -RP déposée le 23/12/21 M. LAGARE Nouhou Profession : Revendeur demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 64a 37ca situé à Yokélé Connu sous le nom de Toklolo commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété PEDOMEY Roger D., Sud et l'Est par la propriété ZEGUE et l'Ouest par une piste rurale de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04448 -RP déposée le 25/04/22 M. OURO KORIGO Mollah Agnoro profession : Retraité demeurant à Adidogomé et domicilié à Adidogomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 69ca situé à Evou Bethel connu sous le nom de Edjebe commune de Amou 3 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune et l'Est par la propriété AVI Woéléldji.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04449 -RP déposée le 25/04/22 M. OURO KORIGO Mollah Agnoro profession : Retraité demeurant à Adidogomé et domicilié à Adidogomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 08ca situé à Temedja connu sous le nom de Edjewou commune de Amou 3 et borné : au Nord, et l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres chacune, Sud par la propriété BADEMA et l'Ouest par la propriété IHOUE et celle ADAMOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04450 -RP déposée le 25/04/22 M. OURO KORIGO Mollah Agnoro profession : Retraité demeurant à Adidogomé et domicilié à Adidogomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 58a 89ca situé à Témédja connu sous le nom de Yao Kopé commune de Amou 3 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité EFFAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04451 -RP déposée le 25/04/22 M. OURO KORIGO Mollah Agnoro profession : Retraité demeurant à Adidogomé et domicilié à Adidogomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca situé à Notsé connu sous le nom de Alinou Sabakomé commune de Haho 1 et borné : au Nord et l'Est par des rues en projet de 14 mètres chacune, Sud par la propriété de la collectivité SABA et l'Ouest par la Route Notsé-Seva de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04452 -RP déposée le 25/04/22 Mme ODAH D. Marie-Reine profession : Religieuse demeurant à Atakpamé et domiciliée à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 29ca Situé à Gléi connu sous le nom de Akpaka commune de Ogou 3 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la collectivité SAMA ATIKPA et l'Ouest par la Route Nationale N° 1 de 70 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04453 -RP déposée le 25/04/22 Monsieur D'ALMEIDA Ayi S. A. Patrick Profession : Sans Profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 04a 54ca Situé à Agou connu sous le nom de Missahomé commune d'Agou 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité NYATSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04454 -RP déposée le 25/04/22 Mme MONTSO Ayawa profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à Djémégni connu sous le nom de Kpové Marché Commune de Haho 2 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété SOTOUME et l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04455 -RP déposée le 26/04/22 M. TADJERE Komi profession : Sans profession demeurant aux USA et domicilié aux USA de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 38ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Kamina commune de Ogou 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété de la collectivité KODJO FANTODJI, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14 et 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04456 -RP déposée le 26/04/22 M.DADJIRI Naikoue profession : Compt. Gestionnaire demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Sada commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété HOUHANOU et l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04457 -RP déposée le 26/04/22 M. POROMNA Pagnanam profession : Psychologue demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 36a 13ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Adékpégnigba commune de Haho 3 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité DANHOUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04458 -RP déposée le 26/04/22 M. KADITCHE Abalo Profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 59a 40ca situé à Kpélé Tutu connu sous le nom de Dawlotou commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la propriété ANANI Kossivi, Sud par la propriété BALOUKI, l'Est par une rue non dénommée de 20 mètres et l'Ouest par la propriété ATALEY Zikpi Kossi et celle NASSIROU Nouratou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04459 -RP déposée le 26/04/22 M. KADITCHE Abalo Profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13ha 19a 05ca Situé à Kpélé Tutu connu sous le nom de Dawlotou commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la propriété ANANI Kossivi, Sud par la propriété BONFO, l'Est par la propriété KADITCHE Abalo et l'Ouest par l'emprise du ruisseau Agoutoto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04460 -RP déposée le 26/04/22 M. CODJIE Yawo Dzodzi E. Profession : Ingénieur Financier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 73ca situé à Danyi connu sous le nom de Atigba commune de Danyi 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété AGBEDZETO, sud par une rue non dénommée de 14 mètres et l'Est par la propriété CODJIE Yawo D.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04461 -RP déposée le 26/04/22 M. CODJIE Yawo Dzodzi E. Profession : Ingénieur Financier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 19ca situé à Danyi connu sous le nom de Atigba Totamé Commune de Danyi 1 et borné : au Nord par la propriété CODJIE Yawo D., Sud par la propriété de la collectivité ETTOH, l'Est par la propriété DEGBOE Remi et l'Ouest par la propriété AZIABO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04462 -RP déposée le 28/04/22 Monsieur ATTAH Kokouvi Ayiwene Profession : Chauffeur demeurant à Hihéatro et domicilié à Hihéatro de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 20ca situé à Hihéatro connu sous le nom de Tonyeviadzi commune de Amou 3 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété SOTOME Akuété et Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04463 -RP déposée le 28/04/22 Mme KINDEDJI Firmine. profession : Coiffeuse demeurant à Paris et domiciliée à Paris de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Kpéta commune de Kloto 1 dt borné : au Nord et l'Ouest respectivement par les lots N° 17 et 20, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 20 et 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04465 -RP déposée le 28/04/22 M. SEDJRO Kodjo Minoedjikpo. Profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 10ca situé à Notsè connu sous le nom de Lom-Nava commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété ADJETE Amouzoukpé, Sud par la propriété ABI Alpha, l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres et l'Ouest par la propriété TOSSOU Delphine.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04466 -RP déposée le 28/04/22 M. DJIBRIL Inoussa Profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 11a 32ca situé à Nyamassila connu sous le nom de Kokoté Commune de Est-Mono 3 et borné : au Nord par l'emprise d'une rivière, Sud et l'Ouest par la propriété EDOH Komlan et l'Est par la propriété EDOH Komlan et l'emprise d'un ruisseau de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04467 -RP déposée le 28/04/22 M. DJIBRIL Inoussa. profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20ha 25a 62ca situé à Nyamassila connu sous le nom de Kokoté commune de Est-Mono 3 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété HOUNKPATI Tossou, Sud et l'Est par l'emprise d'un ruisseau.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04468 -RP déposée le 28/04/22 M. ASSIOMLE Agbéko Profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo Sanin commune de Ogou 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud , l'Est et l'Ouest respectivement par les lots N° 310, 311 et 307.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04469 -RP déposée le 28/04/22 Mme ELEMIASSI Edissè Profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 07a 53ca situé à Kpèlè connu sous le nom de Adjové commune de Haho 3 et borné : au Nord par l'emprise du ruisseau Tsvivé de 30 mètres, Sud et l'Est par la propriété MOENO et l'Ouest par la propriété TCHONON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04470 -RP déposée le 28/04/22 Mme KOUDJONOU Amèvi profession : Hôtière demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise Mandataire de KOUDJONOU Yao demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 00a 87ca situé à Agou Gadjia connu sous le nom de Missa Homé commune de Agou 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité NYAMEDI et WODE.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à KOUDJONOU Yao et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04471 -RP déposée le 28/04/22 M. KEZIE Abalo Michel Profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 78a 72ca situé à Agadi connu sous le nom de Gnametcho-Kopé commune de Amou 1 et borné : au Nord par la propriété GNAMETCHO, Sud par la propriété ADJAHOTO, l'Est par l'emprise du ruisseau Lata de 25 mètres et l'Ouest par une propriété non identifiée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04472 -RP déposée le 28/04/22 Mme BODY Téné Profession : Notaire demeurant à Atakpamé et domiciliée à Atakpamé de nationalité Togolaise Mandataire de La Société TOGO CELLULAIRE demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca situé à Hihéatro connu sous le nom de Okpahoue commune de Amou 3 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété ADANGBLEDOU Elemawusi et l'Est par une rue en projet de 10 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à la Société TOGO CELLULAIRE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04473 -RP déposée le 28/04/22 Mme BODY Téné profession : Notaire demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Ogbadji commune de Ogou 1 Et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité OKOUTO et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04474 -RP déposée le 28/04/22 M.DJATO NADJINDO K Dana Profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca situé à Tohou connu sous le nom de Begadji commune de Moyen-Mono 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété FANTOWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04475 -RP déposée le 28/04/22 M. DJATO NADJINDO K Dana profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 90ca situé à Tohou connu sous le nom de Zongo commune de Moyen-Mono 1 et borné : au Nord et Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, l'Est et l'Ouest par la propriété DAVI Koulikpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04476 -RP déposée le 28/04/22 Mme BODY Téné profession : Notaire demeurant à Atakpamé et domiciliée à Atakpamé Mandataire de MISSIONNAIRES D'AFRIQUE de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 1ha 27a 59ca situé à Datcha connu sous le nom de Idagba commune de Ogou 2 et borné : au Nord par la propriété de la collectivité ASSOGBALA, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité ATTOH et l'Ouest par l'emprise du ruisseau Awoema de 20 mètres et la propriété de la collectivité ATTOH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04477 -RP déposée le 28/04/22 M. DJATO NADJINDO K Dana profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Tohou connu sous le nom de Nyékonakpoé commune de Moyen-Mono 1 et borné : au Nord par la propriété BONGO, Sud et l'Ouest par la propriété TEKPO et l'Est par la Route Notsè-Tohou de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04478 -RP déposée le 28/04/22 M. DJATO NADJINDO K Dana profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 19ca situé à Tohou connu sous le nom de Nyékonakpoé commune de Moyen-Mono 1 et borné : au Nord par la propriété SAKPONOU, Sud par la Route Notsè-Tohou de 50 mètres, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04479 -RP déposée le 28/04/22 M. DJATO NADJINDO K Dana profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 03ca situé à Tohou connu sous le nom de Begadji commune de Moyen-Mono 1 Et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud par la Route Notsè-Tohou de 30 mètres, l'Est par la propriété FANGNON Koffi et l'Ouest par la propriété YAOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04480 -RP déposée le 29/04/22 M. GADJETOR Weledji profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 42a 80ca situé à Avedje connu sous le nom de Itadi commune d'Amou 3 et borné : au Nord par la propriété DOSSOU, Sud par la propriété GBADAMASSI Ousmane, l'Est par la propriété GBAMEHOSSOU et l'Ouest par la propriété Mathieu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04481 -RP déposée le 29/04/22 M. ATTAH Kokouvi Ayiwene profession : Chauffeur demeurant à Centrafrique et domicilié à Hihéatro de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 08a 98ca situé à Temedja connu sous le nom de Omouva commune de Amou 3 et borné : au Nord et au Sud par la propriété TOULEASSI Komlan, l'Est par la propriété MTCHOKO Kossi Nevaémè et l'Ouest par la propriété MONPION.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04482 -RP déposée le 29/04/22 M. WOLEDZI Kokou Dodzi profession : Archiviste Documental demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Yoro-Kpodji commune de Ogou 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité DOTOU et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04483 -RP déposée le 29/04/22 M. KPADE Koffi Elom Profession : Avocat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 64ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Ayixoe commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété AGBLA Kodzo, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et l'Ouest par la propriété AYIVI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04484 -RP déposée le 03/05/22 M. HEGBE Steeve Mathieu profession : Comptable demeurant à Paris et domicilié à Paris de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 01a 56ca situé à Kpélé Goudévè connu sous le nom de Gadjali Commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la propriété SAKLOU, Sud par l'emprise du ruisseau Wokpa towui de 15 mètres, l'Est par la route Kpélé-Goudévè - Banyabanya de 20 mètres et l'Ouest par l'emprise du ruisseau Loukopé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04485 -RP déposée le 03/05/22 Mme AJAVON-BOCHOUE Ayoko profession : Comptable Gestionnaire demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 84ca situé à Agomé Kpodzi connu sous le nom de Kpavé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété FOLLY Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04486 -RP déposée le 03/05/22 M. HOUNSIME Senon profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de N'déhou commune de Ogou 1 et borné : au Nord par les lots N° 253 et 254, Sud par le lot N° 260, l'Est par les lots N° 255 et 258 et l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04487 -RP déposée le 04/05/22 Mme AHOUISSOU Edjrom E. Yawa profession : Directrice de Société demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Kouma connu sous le nom de Konda commune de Kloto 3 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété ADIKA et l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04488 -RP déposée le 04/05/22 Mme AKPAKLI Affi profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca situé à Agomé connu sous le nom de Fossi commune de Kloto 1 et borné : au Nord et Sud par la propriété WOMME Kokoroko, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 10 et 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04489 -RP déposée le 04/05/22 M. AKAKPO Ayaovi Mawuena profession : Assistant d'hygiène demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 60ca situé à Notsè connu sous le nom de Tegbe commune de Haho 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14, 10 et 14 mètres et au Sud par la propriété ADJOGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04490 -RP déposée le 04/05/22 M. AKAKPO Kodjo Sénam profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 05ca situé à Notsè connu sous le nom de Tegbe commune de Haho 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété ADJOGLI, Sud et l'Est par des rues non dénommée de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04491 -RP déposée le 04/05/22 M. DE SOUZA Comlavi Mafo profession : Mécanicien demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 01ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Togodze commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété KOKOROKO et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04492 -RP déposée le 04/05/22 M. DE SOUZA Kouawo Lolo profession : Technicien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 33ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Togodze commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété AHIABOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04493 -RP déposée le 05/05/22 M. DOUTI Damindjoin profession : Compt. Gestionnaire demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 11a 40ca situé à Temedja connu sous le nom de Kpodaha commune de Amou 3 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété KALAWA, Sud par la propriété AMEGNAGLO et l'Est par la propriété AMETANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04494 -RP déposée le 05/05/22 Mme BOUABEY Adokovi profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 29a 71ca situé à Kamé Tsavié connu sous le nom de Kpéglovié commune de Kpélé 2 Et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété AMOUZOU Akossi Kokou et au Sud par une piste champêtre de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04487 -RP déposée le 05/05/22 Mme DOVI-SEGBEHIAN Senouwogbe, épouse NOUGLO Profession : Comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise Mandataire de la Société " INDUSTRIALS WORLD (Sarl) " demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 45ha 89a 29ca situé à Kpodjahon connu sous le nom de Lanonloé commune de Agou 2 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété AZOGOU Koffi Tété et au Sud par la route Kpodjahon-Agotimé.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à la Société INDUSTRIALS WORLD et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04496 -RP déposée le 05/05/22 M. BATAKA K. Koutera profession : Ministre demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 32ha 00a 79ca Situé à Agou Adjakpa connu sous le nom de Agoudouvou commune de Agou 1 et borné : au Nord par l'emprise du ruisseau Kpodokpodoe de 35 mètres, Sud par la propriété de la collectivité DZAGLI, l'Est par la propriété ATSYON Aménoudo et l'Ouest par la propriété GAKPE Emmanuel.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04497 -RP déposée le 05/05/22 M. AZIATO Koffi Gafanou profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 32a 89ca situé à Amoussoukopé connu sous le nom de Kodje commune de Agou 2 et borné : au Nord par la propriété GAMO Emmanuel, Sud par la propriété SAKPA Kokou Dzaméssi, l'Est par la propriété NYAMAVO Mensah et l'Ouest par la propriété de la collectivité SAKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04498 -RP déposée le 05/05/22 Mme AKAKPO Apefa Ayabavi profession : Avocate demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 02ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Toglo Takpui commune de Kloto 1 et borné : au Nord et Sud par des rues non dénommée de 14 mètres chacune, l'Est par la propriété N'TSUGAN et l'Ouest par la propriété N'TSULEY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04499 -RP déposée le 05/05/22 Mme SEWONU Aku Nomenyo profession : Sans profession demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 34ca situé à Kuma Totsi connu sous le nom de Lantui Commune de Kloto 3 et borné : au Nord , Sud et l'Ouest par la propriété BOCCOVI et l'Est par la Route Atakpamé-Kpalimé de 70 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04500 -RP déposée le 05/05/22 M. DETTI Koku Mawunyo profession : Acheteur de produits demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 43ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Kpodzi-Atienya commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest par des rues non dénommée de 14 mètres chacune, Sud et l'Est respectivement par les lots N° 49 et 48.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04501 -RP déposée le 05/05/22 M. DETTI Koku Mawunyo profession : Acheteur de produits demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 53a 32ca situé à Kpimé-Tomégbé connu sous le nom de Hlové commune de Kloto 2 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété ADEVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04502 -RP déposée le 05/05/22 M. DETTI Koku Mawunyo profession : Acheteur de produits demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 76ca Situé à Kpimé connu sous le nom de Anavé commune de Kloto 2 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété BOKOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04503 -RP déposée le 05/05/22 M.DETTI Koku Mawunyo Profession : Acheteur de produits demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 79ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Kpodzi-Atienya commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Est respectivement par les lots N° 43 et 45, au Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04504 -RP déposée le 06/05/22 M. WALLACE Etchri profession : Gest. Ress. Humaines demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15ha 08a 07ca situé à Notsè connu sous le nom de Balénou commune de Haho 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété de la collectivité TCHAKPASSOU, au Sud par la propriété de la collectivité LOGOSSOU ADI et l'Ouest par la Route Balenou-Loukpé de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04505 -RP déposée le 06/05/22 M. ESSEH Yao Lolonyo profession : Pasteur demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca situé à Notsè connu sous le nom de Naolo commune de Haho 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété KOGLO Kokouvi Félix.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04506 -RP déposée le 06/05/22 M. AYAYI Ayi profession : Particulier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 53ca situé à Kati connu sous le nom de Madzekumé commune de Agou 1 et borné : au Nord et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14 et 16 mètres, au Sud et l'Ouest par la propriété HELOU Komi Yafet.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04507 -RP déposée le 06/05/22 M. AYAYI Ayi profession : Particulier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 18a 37ca situé à Kati connu sous le nom de Sigbassimé commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété GBOGLA Kokou et celle DZIFENYO Kokouvi, Sud par la propriété des collectivités BAGA et AFELIKPE, l'Est par la propriété de la collectivité BAGA et l'Ouest par la propriété de la collectivité ADIFOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04508 -RP déposée le 06/05/22 M. ESSEH Yao Lolonyo profession : Pasteur demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 25ca Situé à Kpimé connu sous le nom de Tomégbé commune de Kloto 2 et borné : au Nord et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14 et 12 mètres, au Sud et l'Ouest par la propriété NOMESSI Akouwa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04509 -RP déposée le 06/05/22 M. ESSEH Yao Lolonyo profession : Pasteur demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 50ca situé à Kpimé Tomégbé connu sous le nom de Agomemodzi commune de Kloto 2 et borné : au Nord par la propriété BEDIAKOU Kokou, Sud par la propriété Martin, l'Est par la propriété AGBOGANVI Simon et l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04510 -RP déposée le 06/05/22 M. ESSEH Yao Lolonyo profession : Pasteur demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 12a 67ca situé à Lokové connu sous le nom de Akladé commune de Haho 2 et borné : au Nord et l'Est par la propriété SOKLOU, au Sud et l'Ouest par l'emprise de la Rivière Evou de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04511 -RP déposée le 06/05/22 M. WASSARA Issa profession : Commerçant demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 22ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Ekpodji commune de Ogou 1 et borné : au Nord Sud et l'Ouest par la propriété BOBOR Foudou et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04512 -RP déposée le 06/05/22 M. SIETSO Kossi Honoré profession : Sapeur-Pompier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 77ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Nyivémé commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est respectivement par les lots N° 6B, 2 et 7 et l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04513 -RP déposée le 09/05/22 M. KODJO Koffi Onougbo profession : Chargé de Communication demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 69ca Situé à Atakpamé connu sous le nom de Maromi commune de Ogou 1 et borné : au Nord par la propriété de la collectivité TCHOMON et la propriété BADJENIN Kouyoné et GNANOU Komlan Ogoua, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04514 -RP déposée le 09/05/22 M. BLEWU Kossi profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 00a 21ca situé à Amoussoukopé connu sous le nom de Agbadzi commune de Agou 2 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité GAWU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04508 -RP déposée le 09/05/22 Mme ADJEYI Yawa Djifa, épouse ATAKPA profession : Ménagère demeurant à Kpadapé et domiciliée à Kpadapé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca situé à Agogomé connu sous le nom de Bla commune de Kloto 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 20, 20 et 16 mètres et au Sud par la propriété NOMESSI ATTIKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04516 -RP déposée le 09/05/22 M. KUGBLENU Kossi profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 91ca situé à Kpalimé connu sous le nom de N'ka commune de Kloto 1 et borné : au Nord par un lot non identifié, l'Est et l'Ouest respectivement par les lots N° 135-136 et 134 bis et au Sud par une rue dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04517 -RP déposée le 10/05/22 M. BEDU Koffi Elom profession : Informaticien demeurant aux USA et domicilié aux USA de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 07ca Situé à Danyi Atigba connu sous le nom de Gadja commune de Danyi 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14, 16 et 16 mètres et au Sud par la propriété TSIGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04518 -RP déposée le 10/05/22 M. BEDU Koffi Elom profession : Informaticien demeurant aux USA et domicilié aux USA de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca Situé à Agomé Kpalimé connu sous le nom de Podé commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété AKOTIATE et l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04519 -RP déposée le 10/05/22 Mme BAGODOU Essivi Mawulawoè, épouse DOBSON profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 43ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zomayi commune de Kloto 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par les lots N° 24, 27 et 25A et Sud par une rue non dénommée de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04520 -RP déposée le 10/05/22 M. MIZAAbalo profession : Compt. Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 46a 22ca situé à Okou connu sous le nom de Djalouma commune de Wawa 3 et borné : au Nord par l'emprise du ravin Owliflé de 16 mètres, Sud par la propriété TAFOUAME Martin, l'Est par la propriété ODVI Komla et l'Ouest par l'emprise du ruisseau Okouna de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04521 -RP déposée le 10/05/22 M. KOMEDJA Kodjo Amétéfé profession : Compt. Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 34ha 43a 77ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Akpakpaké commune de Haho 3 et borné : au Nord et Sud par la propriété DOTSE et DOTSEVI, l'Est par la propriété DOTSE et DOTSEVI, la propriété GNAMA Hezouwé et la propriété KOLAH Amah et l'Ouest par la propriété DOTSE et DOTSEVI et la propriété SAGBATI Kossigan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04522 -RP déposée le 10/05/22 M. KOMEDJA Kodjo Amétéfé profession : Compt. Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 40ca situé à Notsè connu sous le nom de Tekpognigban 3 commune de Haho 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété AFANGBEDJI Kossi et au Sud par la Route Agou-Notsè.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04523 -RP déposée le 11/05/22 M. BONSI Holala Koffi Richard profession : Electro-Mécanicien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 11a 26ca Situé à Kpédomé connu sous le nom de Wedje commune de Haho 3 et borné : au Nord par la propriété FELIHO, Sud par la Route ALati-Kpédomé de 20 mètres, L'Est et l'Ouest par la propriété AMOUZOU Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04524 -RP déposée le 11/05/22 M. et Mme AGBEGINOU Kokou Mawulé & TONTOROGOBO H. Elisabeth J., epse AGBEGINOU profession : Expert compt. & Ménagère demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 63ca situé à Tové connu sous le nom de Lanlata commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété NOAMESSI, Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et l'Est par la propriété AGBADA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04525 -RP déposée le 11/05/22 M. KASSEM Ayapa Essohanam profession : Météorologiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16ha 83a 18ca situé à Gléi connu sous le nom de Tologbé commune de Ogou 3 et borné : au Nord et Sud par la propriété de la collectivité ADEWA, l'Est par une rue non dénommée de 30 mètres et l'Ouest par la propriété de la collectivité ZOLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04526 - RP déposée le 11/05/22 Mme AKPANLI Amévi Tassivi Doki Profession : Revendeuse demeurant à Atakpamé et domiciliée à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Eroma commune de Ogou 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest respectivement par les lots N° 615, 614B et 612.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04527 -RP déposée le 11/05/22 M. KLOUVI Messan Yao profession : Cadre de Banque demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20ha 03a 28ca situé à Notsè connu sous le nom de Tindjessou commune de Haho 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété FETSOU Sonou et au Sud par l'emprise de la rivière Balè de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04528 -RP déposée le 11/05/22 M. HUSUNU Komla Romain profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 10ca situé à Volové connu sous le nom de Tsiveho commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par des rues dénommées de 14 mètres chacune et l'Est par la propriété DOTSEY Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04529 -RP déposée le 11/05/22 M. SEGBEDJI Kwaku profession : Techn. de Génie Sanit. demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca situé à Yokélé connu sous le nom de Akukopé Commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest par des rues dénommées de 14 mètres chacune, Sud par la propriété DAKE Sena et l'Est par la propriété ABALO Kudjo U..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04530 -RP déposée le 12/05/22 Mme GOMEZ Ablavi Helène, épouse GROSSMANN profession : Commerçante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 93ca situé à Adéta connu sous le nom de Bodjémoudji commune de Kpélé 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues dénommées de 14, 14 et 20 mètres et au Sud par la propriété DZAVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04531 -RP déposée le 12/05/22 M. AYENA Tognon profession : Employé demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 48a 14ca situé à Atakpamé-Houdou connu sous le nom de Gbéko commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété AYENA Kokouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04532 -RP déposée le 12/05/22 M. TAMEKLOE Tsidi Agbéko profession : Médecin demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Tsivé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par une rue de 20 mètres du Lycée de Kpodzi côté Nord, Sud et l'Est respectivement par les lots N° 87 et 79 et l'Ouest par une rue dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04533 -RP déposée le 12/05/22 M. DOGBEY Mickaël William profession : Conducteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Française demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain scindé en 3 parties A, B et C ayant tous la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 02a 36ca situé à Agou Gadjia connu sous le nom de Wokpa commune de Agou 1 et borné : Partie A : au Nord par la propriété DOGBE Kossi A., Sud par la Route Gilgal de 20 mètres, l'Est par la Route Avetonou-Adina Kopé de 20 mètres et l'Ouest par la propriété AYE. Partie B : au Nord par la Route Gilgal de 20 mètres, Sud par la propriété DOGBE Kossi A., l'Est par la Route Avetonou-Adina Kopé de 20 mètres et l'Ouest par la propriété AYE. Partie C : au Nord par la propriété DOGBE Kossi A., Sud par la propriété AWUYA Kossi J., l'Est par la propriété GABA et l'Ouest par Route Avetonou-Adina Kopé de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04534 -RP déposée le 12/05/22 M. ISSIFOU Mohamed profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 71ca situé à Asrama connu sous le nom de Ehahoé commune de Haho 2 et borné : au Nord par la propriété SOWADAN, Sud par la propriété HOUKPATI, l'Est par la propriété HOUKPATI et une voie champêtre et l'Ouest par la propriété TABO Kossiwavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04535 -RP déposée le 12/05/22 M. MALLY Kodzo Remy Profession : Technicien Génie Mécanique demeurant à Apédokoé et domicilié à Apédokoé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 20ca situé à Hihéatro connu sous le nom de Ikowlou commune de Amou 3 et borné : au Nord et l'Est par des rues non dénommées de 12 mètres, Sud par la propriété MAGOU et l'Ouest par la propriété OPOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04537 -RP déposée le 12/05/22 Mrs LAWSON ANANI-SOH (Latékoé, Tévi, Late Dohuin, Assiadou Mawulolo Yannick Franck) & Mesdames LAWSON ANANI-SOH (Anoko Tassigan & Latre Kayi Epohota Nathalie) profession : Particuliers demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 36a 61ca situé à Henounui connu sous le nom de Agoto commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété SOBO Kossi Aménio, Sud par la propriété ABOTSI Amédilawovo, l'Est par l'emprise du ruisseau Agbadzomé de 15 mètres et l'Ouest par une piste rurale de 20 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04538 -RP déposée le 12/05/22 M. KETO Kwami Kutoglo profession : Acheteurs de produits demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 93ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Lom-Nava commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune et l'Est par les lots N° 43 et 42B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04539 -RP déposée le 12/05/22 M. BANLA Yao profession : Officier des FAT demeurant à Témédja et domicilié à Témédja de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 43a 93ca situé à Evou-Apegamé connu sous le nom de Ougboho commune de Amou 3 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété SEMAKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04540 -RP déposée le 12/05/22 M. KETevi Kodjo Koumou profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15ha 02a 60ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Agbatitoe commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété LAWSON LATE Aféké Y., Sud par l'emprise du Ruisseau LATO, l'Est et l'Ouest par la propriété WOLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04541 -RP déposée le 12/05/22 M. LAWSON Laté Afeke Yawo profession : Comptable Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 08a 15ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Agbatitoe commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété WOLOU, Sud et l'Est par la propriété KETevi Kodjo K. et l'Ouest par la Route de Kablikpe de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04542 -RP déposée le 12/05/22 M. KPATCHASSOU Komlanvi Ayefounin profession : Ing. Génie Civil demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 05ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Kpodji commune de Ogou 1 et borné : au Nord par la propriété TCHAROU, Sud par la propriété de la collectivité OUNTCHOU, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16 et 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04543 -RP déposée le 13/05/22 M. KEKE Kokou Cyrille profession : Commerçant demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à Notsè connu sous le nom de Soekpé Commune de Haho 1 et borné : au Nord par une rue en projet de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité TONE HO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04544 -RP déposée le 13/05/22 M. POUTOULI Abli profession : Magistrat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 08a 15ca situé à Datcha connu sous le nom de Djena commune de Ogou 2 et borné : au Nord par un passage de 8 mètres, Sud par une rue non dénommée de 16 mètres, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité ETOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04545 -RP déposée le 13/05/22
M. TCHADJOBO Fataou profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 02a 88ca situé à Amakpapé connu sous le nom de Agbodzé commune de Haho 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété AGBOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04546 -RP déposée le 13/05/22
M. KOMLANVI Kokou Sedjro profession : Prof d'Université demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 23a 93ca situé à Notsè connu sous le nom de Loukpé commune de Haho 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété KPOKOU et au Sud par la Route Alati-Loukpe de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04547 -RP déposée le 13/05/22
M. KOMLANVI Kokou Sedjro profession : Prof d'université demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 08a 44ca situé à Notsè connu sous le nom de Djokoudaou commune de Haho 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété KPOGO, au Sud par la Route Notsè-Agou de 40 mètres et l'Est par la propriété KOMLANVI Koffi et GBEASSOR Fifonsi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04548 -RP déposée le 13/05/22
M. BUTU-AGADEZUKPO Yawo Oscar profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 40ha 87a 69ca situé à Toutou connu sous le nom de Vodzekpo commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la propriété ATSOUTSE Komlavi et la propriété AMOUZOU Kaka, Sud par la propriété APEDO Koffi Martin et la propriété ADZOKA Kofi, l'Est par la propriété EDOH Koffi et la propriété DOGBEVI Kokou Celestin et l'Ouest par la Route Toutou-Kati de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION CENTRALE

Suivant réquisition, n° 00634 Bis RC déposée le 12 /11/19
M. ATCHA-DEDJI Affoh, profession : Directeur de Société
demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit
jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise,
demande l'immatriculation au livre foncier de la République
Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en
un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une
contenance totale de 06a 00ca, situé à Katchenke connu
sous le nom de Kouï, préfecture de Blitta et borné au Nord
par la Route N°POTI-KOUI de 20 m , à l'Est, au Sud et à
l'Ouest par la Collectivité EVIWOUNOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01214RC déposée le 27/07/21
M. ACOUETAY Kangni Didier, profession : Consultant
demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit
jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise,
demande l'immatriculation au livre foncier de la République
Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un
terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance
totale de 23a 95ca, situé à Tchangaïdè connu sous le nom
de Mandala, préfecture de Tchaoudjo et borné au Nord par
une rue en projet de 20m, à l'Est par une rue en projet de
16m, au Sud par la propriété de AHIALEY, à l'Ouest par une
rue en projet de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01789RC déposée le 30/08/22
M. AGORO Dondjah Talabidi, profession : Comptable-
Gestionnaire demeurant à sokodé et domicilié à sokodé,
majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de
nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre
foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non
bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone
irrégulier d'une contenance totale de 06a 37ca, situé à Sokodé
connu sous le nom de Pangalam, préfecture de Tchaoudjo
et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, à l'Est
par une rue non dénommée de 8m , au Sud par la propriété
de GANI, à l'Ouest par la propriété ALABANI

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01790RC déposée le 30/08/22
M. AGORO Dondjah Talabidi, profession : Comptable-
Gestionnaire demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé,
majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité
Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la
République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant
en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une
contenance totale de 12a 50ca, situé à Sokodé connu sous
le nom de Kpangalam, préfecture de Tchaoudjo et borné au
Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue
non dénommée de 12m, au Sud par la collectivité Kpangalam,
à l'Ouest par la collectivité Kpangalam et la propriété de Zato

Il déclare que ledit immeuble appartient à et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01791RC déposée le 30/08/22
M. ODOH Kenneth, profession : Commerçant demeurant à
Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant
de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande
l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise
d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant
la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale
de 05a 69ca, situé à Sokodé connu sous le nom de
Kpangalam, préfecture de Tchaoudjo et borné au Nord par la
collectivité Kpangalam, à l'Est par la propriété OURO-AGRIGNA,
au Sud par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par
la propriété KONDO Ali

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01792RC déposée le 30/08/22
M. ABDOUL-KARIMOU Mouhamed, profession : Revendeur
demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit
jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise,
demande l'immatriculation au livre foncier de la République
Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un
terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une
contenance totale de 05ha 13a 22ca, situé à Tchalo connu
sous le nom de Tchalo, préfecture de Tchaoudjo et borné au
Nord par la propriété YERIMA Molla K. , à l'Est et au Sud par
la collectivité Tchalo, à l'Ouest par une Rigole Kougounze

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 1793RC déposée le 1er /09/22
M. KATAKA K. Koutéra, profession : Ingénieur Agronome
demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit
jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise,
demande l'immatriculation au livre foncier de la République
Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un
terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une
contenance totale de 19a 46ca, situé à Sokodé connu sous
le nom de Tchavadé, préfecture de Tchaoudjo et borné au
Nord par une rue non dénommée de 12m, à l'Est et au Sud
par la propriété OURO-TOU Adam , à l'Ouest par une rue
non dénommée de 14m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01794RC déposée le 1er /09/22
M. DO-REGO YOUSSAOU Mouhamed, profession : Chauffeur
demeurant à Lomé et domicilié à Agoé Légbassito, majeur
non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité
Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la
République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant
en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une
contenance totale de 06ha 04a 69ca, situé à Kpangalam
connu sous le nom de Tevezidrou, préfecture de Tchaoudjo
et borné au Nord, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété
Kpangalam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01795RC déposée le 1er /09/22

M. TAWO Kodjovi Orenykwua, profession : Ingénieur Agronome demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 25a 83ca, situé à Blitta connu sous le nom de Blitta-Gare, préfecture de Blitta et borné au Nord par la propriété STEMA, à l'Est par la propriété PETCHELIBYA, au Sud par la propriété STANLE , à l'Ouest par le Port Sec .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01796RC déposée le 1er/09/22

M. PILIZUE Alou Meyibinesso, profession : Prêtre demeurant à KUMASI et domicilié à KUMASI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 73ca, situé à Blitta connu sous le nom de Blitta-Gare, préfecture de Tchaoudjo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BAKAI, à l'Est par une Voie de 30m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01797RC déposée le 2/09/22

M. ADJOLI Awi, profession : Magistrat demeurant à Agoé-Gbanvé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05ha 17a 51ca, situé à Blitta connu sous le nom de Tchaloude, préfecture de Blitta et borné au Nord par la propriété NASSAM, à l'Est et au Nord par la propriété ALASSANI , à l'Ouest par le Ruisseau Konda

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01798RC déposée le 2/09/22

M. ADJOLI AWI , profession : Magistrat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 28a 09ca, situé à Blitta connu sous le nom de tchaloudé, préfecture de Blitta et borné au Nord et au Sud par la propriété ASSIMA , à l'Est par la propriété MEBA , à l'Ouest par une Voie de 20m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01799RC déposée le 2/09/22

M. BAME Agoda, profession : Enseignant demeurant à Sokodé et domicilié à komah 2, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Komah, préfecture de Tchaoudjo et borné au Nord par la propriété MIKI , à l'Est par la propriété BAME Agoda , au Sud par une rue en Projet de 12m, à l'Ouest par la propriété AYEVA Rahamatou,

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 1800RC déposée le 2/09/22

M. BAME Agoda, profession : Enseignant demeurant à Sokodé et domicilié à Komah 2, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Komah, préfecture de Tchaoudjo et borné au Nord , à l'Ouest et à l'Est par la collectivité KOMAH, au Sud par une Rue en projet de 12m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DE LA KARA

Suivant réquisition numéro 05722 / RK déposée le 16/08/22 M. AMAH Kpatcha Bawubadi profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 ha 99 a 53 ca situé à Awandjélo connu sous le nom de Adomdè préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud, au Sud-Ouest et à l'Est par la propriété AMIDOU et à l'Ouest par une Rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05723 / RK déposée le 16/08/22 Mme NOYOULEWA TCHOOU Essosolam profession : Etudiante demeurant à Légbassito et domiciliée à Légbassito de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Attéda préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N°267 A, au Sud et à l'Est par la propriété KAGNAOU et à l'Ouest par une Rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05724 / RK déposée le 16/08/22 M. ATCHOLE Aweyem Noël Profession : Déclarant en Douanes demeurant à Sogbossito et domicilié à Sogbossito de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Dongoyo Préfecture de la Kozah et borné au Nord par une Rue Existante de 14 mètres, au Sud par les lots N°1412 et 1407, à l'Est par le lot N°1410 B et à l'Ouest par le lot N°1414.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05725 / RK déposée le 16/08/22 M. DJABABONI Kossi Profession : Employé de société demeurant aux USA et domicilié aux USA de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 81 ca situé à Kara connu sous le nom de Makoudè préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGATE et au Sud par une Rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05726 / RK déposée le 16/08/22 Mme SOGOYOU Békéyi Bezinaou, épouse TIOU Tagba profession : Employée de Banque demeurant à Kara et domiciliée à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 08 ca situé à Kara connu sous le nom de Dongoyo préfecture de la Kozah et borné au Nord par une Rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par le lot N°622, à l'Est par les lots N°625 et 624 et à l'Ouest par le lot N°620.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05727 / RK déposée le 16/08/22 Mme GNAKADE Essossimna profession : Cadre de Banque demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 13 ca Situé à Tchitchao connu sous le nom de Kéndoudè préfecture de la Kozah Et borné au Nord par la Route Tchitchao-Sarakawa, au Sud par la propriété GNAKADE, à l'Est par une Rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété KODJOLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05728 / RK déposée le 16/08/22 M.BANAWAI Moukpé Eyabana profession : Retraité demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca situé à Kara connu sous le nom de Poussida préfecture de la Kozah Et borné au Nord par une Rue de 10 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété Kpobié et à l'Ouest par la propriété ALI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05729 / RK déposée le 16/08/22 M. BELEI Essohounamondom Athanase profession : Prêtre demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 60 ca situé à Kara connu sous le nom de N'Djéssiyo préfecture de la Kozah Et borné au Nord par le lot N°869, au Sud par le lot N°865, à l'Est par une Rue de 16 mètres et à l'Ouest par le lot N°866.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05730 / RK déposée le 16/08/22 M. BODJONA Djiroa Profession : Formateur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchintchinda préfecture de la Kozah et borné au Nord par une Rue de 16 mètres, au Sud par le lot N°1189, à l'Est par le lot N°1188 B et à l'Ouest par le lot N°1187.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05731 / RK déposée le 16/08/22 M. SOUMAILA Rassidi profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca Situé à Kara connu sous le nom de Tomdè Préfecture de la Kozah Et borné au Nord par le lot N°340, au Sud par une Rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par un passage et à l'Ouest par le lot N°342.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05732 / RK déposée le 16/08/22 Mme TAKOUDA BLEZAH Maana profession : Inspecteur du Travail demeurant à Kara et domiciliée à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 92 ca situé à Kara connu sous le nom de Wélou préfecture de la Kozah et borné au Nord par la propriété TINGUE, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATCHOLE et à l'Est par une Rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05733 / RK déposée le 17/08/22 M. PATCHALE Koulioutéma Profession : Menuisier demeurant en Côte d'Ivoire et domicilié en Côte d'Ivoire, de passages réguliers à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè préfecture de la Kozah Et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABOUZA et au Sud par une Rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05734 / RK déposée le 17/08/22 M. WARIE Mazaabalo profession : Topographe-Dessinateur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 85 ca situé à Awandjélo connu sous le nom de Wélou préfecture de la Kozah et borné au Nord à l'Est et à l'Ouest par des Rues de 14 mètres et au Sud par les lots N°708 et 707.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. SOGOYOU Békéyi Kéziétalbiè et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05735 / RK déposée le 17/08/22 M. WARIE Mazabalo Profession : Topographe-Dessinateur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 37 a 04 ca situé à Tchitchao connu sous le nom de Hazé Préfecture de la Kozah et borné au Nord par une Rue de 16 mètres, au Sud par une Rue de 20 mètres, à l'Est par une Rue de 30 mètres et à l'Ouest par la propriété DONOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Monsieur SOGOYOU Békéyi Kéziétalbiè et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05736 / RK déposée le 17/08/22 M. WARIE Mazabalo profession : Topographe-Dessinateur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 30 a 75 ca situé à Tchitchao connu sous le nom de Hazé préfecture de la Kozah Et borné au Nord et à l'Ouest par une Rue, au Sud par une Rue de 30 mètres et à l'Est par la propriété GNANSSA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. SOGOYOU Békéyi Kéziétalbiè et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05737 / RK déposée le 17/08/22 M. WARIE Mazabalo Profession : Topographe-Dessinateur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 6 ha 13 a 71 ca situé à Sarakawa connu sous le nom de Tchalinda Préfecture de la Kozah Et borné au Nord par la Route Kara-Sarakawa, au Sud par la propriété BEKEYI, à l'Est par une Rue de 16 mètres et à l'Ouest par la propriété MELEBOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Monsieur SOGOYOU Békéyi Kéziétalbiè et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05738 / RK déposée le 17/08/22 M. CHANGO Assam Botobawi Profession : Inspecteur des Impôts demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 97 ca situé à Kara connu sous le nom de Agamadè Préfecture de la Kozah Et borné au Nord par le lot N°592, au Sud par le lot N°587, à l'Est par une Rue non dénommée de 16 mètres et à l'Ouest par les lots N°590 et 589.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05739 / RK déposée le 17/08/22 M. LABIDI Obandanou profession : Comptable demeurant à Tchintchinda et domicilié à Tchintchinda de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchintchinda préfecture de la Kozah et borné au Nord par une Rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par le lot N°1340, à l'Est par le lot N°1338 et à l'Ouest par le lot N°1337 B

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05740 / RK déposée le 17 /08/22 M. LABIDI Obandanou Profession : Comptable demeurant à Tchintchinda et domicilié à Tchintchinda de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de N'Djessiyo préfecture de la Kozah Et borné au Nord par une Rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par le lot N°99, à l'Est par le lot N°102 et à l'Ouest par le lot N°98.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05741 / RK déposée le 17/08/22 M. LABADI Obandanou profession : Comptable demeurant à Tchintchinda et domicilié à Tchintchinda de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 18 ca Situé à Kéao connu sous le nom de Ewaïyo Préfecture de Binah Et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BOLO et à l'Est par une Rue non dénommée de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05742 / RK déposée le 17/08/22 M.SALAOU Koudoussi Profession : Revendeur demeurant à Lama et domicilié à Lama de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 87 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè préfecture de la Kozah Et borné au Nord par le lot N°739, au Sud par la Route Léota CHR, à l'Est par les lots N°742-744 et à l'Ouest par le lot N°738-740A

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05743 / RK déposée le 18/08/22 Mme KADJAKA A.Molghah profession : Notaire demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 98 a 50 ca situé à Kpinzindé connu sous le nom de Abouda préfecture de la Kozah Et borné au Nord par la Route Kara-Kpinzindé, au Sud par la Route non dénommée de 20 mètres, au Sud-Ouest par la propriété Batchassi, à l'Est par une Rue non dénommée de 14 mètres, à l'Ouest par la propriété de la CEB objet du TF N°37192 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05744 / RK déposée le 18/08/22 M.LABIDI Obandanou Profession : Comptable demeurant à Tchintchinda et domicilié à Tchintchinda de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de N'Djessiyo préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N°100, au Sud par une Rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par le lot N°101 et à l'Ouest par le lot N°97

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05745 / RK déposée le 18/08/22 M. KPEKPASSI Abass Profession : Electricien Bâtiment demeurant à Bassar et domicilié à Bassar de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 55 ca situé à Kara connu sous le nom de Koungouyo préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ABALA, au Sud et à l'Ouest par des Rues successivement de 12 et de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05746 / RK déposée le 19/08/22
Mlle ALORIMAAképou profession : Enseignante demeurant
à Kantè et domiciliée à Kantè de nationalité Togolaise
demande l'immatriculation au livre foncier de la République
Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un
terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance
totale de 05 a 36 ca situé à Kara connu sous le nom de Abouda
Préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Est par des
Rues non dénommées de 14 et de 20 mètres, au Sud par le
lot N°5 et à l'Ouest par le lot N°7.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05747 / RK déposée le 22/08/22
Mme GNONDOLI Bitassiani Profession : Couturière demeu-
rant à Kara et domiciliée à Kara de nationalité Togolaise
demande l'immatriculation au livre foncier de la République
Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un
terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance
totale de 05747 / RK situé à Kara connu sous le nom de
Dongoyo Préfecture de la Kozah Et borné au Nord par le lot
N°1179, au Sud et à l'Ouest par des Rues non dénommées
successivement de 16 et de 14 mètres et à l'Est par les lots
N°1181 A et 1182 B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05748 / RK déposée le 22/08/22
M. GNONDOLI Komi Bouwèmanda profession : Fonctionnaire
demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise
demande l'immatriculation au livre foncier de la République
Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un
terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance
totale de 11 a 19 ca situé à Kara connu sous le nom de
Koungouyo préfecture de la Kozah et borné au Nord et à
l'Est par des non dénommées de 14 et 20 mètres, au Sud et
à l'Ouest par la propriété ABALA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

REGION DES SAVANES

Suivant réquisition, n° 02600-RS déposée le 13/05/22 M. MOHAMED Ibrahim, profession : Inspecteur Central du Trésor demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 77 ca, situé à Mango connu sous le nom de Miensou, préfecture de l'Oti et borné au Nord par la route Mango Kokoumabo, au sud par les propriétés BAWA et ABDOKARIM, à l'est et à l'ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02601-RS déposée le 13/05/22 M. MOHAMED Ibrahim, profession : Inspecteur Central du Trésor demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 2 a 22 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Tantigou, préfecture de Tône et borné au Nord par la propriété NABAGOU, au sud, à l'est par des rues non dénommées de 12 mètres chacune et à l'ouest par la propriété DJAMONGOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02602-RS déposée le 13/05/22 M. KOUDOUGOU Soumaila, profession : Commerçant demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15 a 36 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Cinkassé, préfecture de Cinkassé et borné au Nord par la voie de contournement, au sud, à l'est par la propriété NONGUEMA et à l'ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02604-RS déposée le 17/05/22 M. TOITRETRE Labekoua, profession : Magistrat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 40 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nassabé, préfecture de Tône et borné au Nord, à l'est par la propriété KANFITINE, au sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'ouest par la propriété GOMEZ Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02605-RS déposée le 17/05/22 FNGPC-COOP-CA, représenté par KOUROUFEI Koussouwé profession : Exploitant Agricole demeurant à Amakpapé et domicilié à Amakpapé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en deux parcelles de terrain A et B ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 350 ha 51 a 69 ca, situé à Mantchabiga connu sous le nom de Gnanlé, préfecture de Kpendjal et la parcelle A, bornée au Nord-est, au nord-ouest et la parcelle B, bornée au Nord-est, au sud-est par la propriété de la collectivité BACRE, au sud-ouest par la route de transhumance. La parcelle A, bornée au nord par la route de transhumance, au sud par la route Dapaong Mandouri, à l'est par une propriété privée et la propriété de la collectivité BACRE et à l'ouest par une propriété privée, la rivière bouanglika et une zone bâti.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02606-RS déposée le 23/05/22 Monsieur AKOUEGNONHOU Martin Patrick, profession : commerçant demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 16 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Dapaonkpergou, préfecture de Tône et bornée au Nord-est, au nord-ouest par la propriété MINGNANGUIBE, au sud-est par une rue non dénommée de 20 mètres et au sud-ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02607-RS déposée le 24/05/22 Monsieur MAYONOU Blimpo Kambibe, profession : Chauffeur demeurant à Padjou et domicilié à Padjou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 63 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Natébagou, préfecture de Tône et bornée au Nord par la propriété AZIZE, au sud par une rue non dénommée de 40 mètres, à l'est par un passage de 08 mètres et à l'ouest par la propriété NAKOTE Tibé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02608-RS déposée le 24/05/22 M. BONSA Yempabe, profession : Opérateur Économiste demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 81 a 70 ca, situé à Galangachie connu sous le nom de Balitigou, préfecture de l'Oti et bornée au Nord, au sud, à l'est par la propriété DJONDO Mondéba, et à l'ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02609-RS déposée le 25/05/22 M. YEBLI Djamongou Gobne, profession : Technicien Génie Civil demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 01 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nassablé, préfecture de Tône et bornée au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres, au sud par le lot n° 276, à l'est par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'ouest par le lot n°273.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02610-RS déposée le 25/05/22 M. AKATI Hodabalo, profession : Revendeur demeurant à Mango et domicilié à Mango, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 46 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et bornée au Nord par la propriété TCHABLI Blandine, au sud par la propriété DOGO, à l'est et à l'ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02611-RS déposée le 25/05/22 M. KILOU Abalo, profession : Gérant demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 45 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et bornée au Nord par la propriété DOGO, au sud, à l'est et à l'ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02612-RS déposée le 30/05/22 M. YANANI Tiabe, profession : Officier demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Timbou connu sous le nom de Kpondjoaré, préfecture de Tône et bornée au Nord-est par la route nationale n°1, au nord-ouest par la propriété KANGNAGUEDJOA, au sud-est et au sud-ouest par le domaine de l'hôpital Américain.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02613-RS déposée le 30/05/22 M. GNASSINGBE Faure Essozimna, profession : Président de la République Togolaise demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 40 ha 35 a 08 ca, situé à Mandouri connu sous le nom de Bagré, préfecture de Kpendjal et bornée au Nord par la propriété SAMBIANI Lengua, au sud, l'est et à l'ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02614-RS déposée le 30/05/22 M. MOUSSA Saïbou, profession : Opérateur Économique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 58 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Cinkassé-centre, préfecture de Cinkassé et bornée au Nord, au sud par la propriété AFO KPOTO, à l'est par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'ouest par un passage de 04 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02615-RS déposée le 2/06/22 Mlle TAMBATE Rachidatou, profession : Etudiante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16 a 02 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Konkoaré, préfecture de Tône et bornée au Nord-est, au nord-ouest par la propriété BARNABO, au sud-est par un passage de 06 mètres et sud-ouest par la route Dapaong - Pana.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02616-RS déposée le 2/06/22 M. KOLANI Balatami, profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 52 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Padju, préfecture de Tône et bornée au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au sud, à l'ouest par la propriété YENTCHABRE Yalbondja et à l'est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02617-RS déposée le 3/06/22 M. KERIM Alassane, profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 03 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Samango, préfecture de Cinkassé et bornée au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au sud, à l'ouest par la propriété YENTCHABRE Yalbondja et à l'est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02618-RS déposée le 3/06/22 M. MABANTEY N'kynancois, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 25 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Boumonga, préfecture de Tône et bornée au Nord par les propriétés SOFI et LARDJA, au sud par la propriété ADOGUE, à l'est par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'ouest par la propriété DJIENDJENE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02634-RS déposée le 9/06/22 M. YARBONDJA Goulou Tchintchane, profession : Chauffeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16 a 48 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Cinkassé, préfecture de Cinkassé et bornée au Nord par la propriété TAFFA Rassidi, au sud par les propriétés YANGUE et ZIWINABA, à l'est par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'ouest par une rue non dénommée de 24 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02643-RS déposée le 10/06/22 M. BENANE Sanda, profession : Retraité demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 99 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nagnongou, préfecture de Tône et bornée au Nord, à l'ouest par la propriété GOBIGUE, au sud et à l'est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02644-RS déposée le 10/06/22 M. BENANE Sanda, profession : Retraité demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 99 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nagnongou, préfecture de Tône et bornée au Nord, à l'ouest par la propriété GOBIGUE, au sud et à l'est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02645-RS déposée le 10/06/22 Mme EGBARE Essohaname, profession : Institutrice demeurant à Dapaong et domiciliée à Dapaong, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 92 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et bornée au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au sud à par une rue non dénommée de 14 mètres, l'est et à l'ouest par la propriété PAMPAME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02646-RS déposée le 10/06/22 M. DOUTI – MAMA Daboli Patrick, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 94 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Kombonloaga, préfecture de Tône et bornée au Nord, au sud, à l'est par la propriété DOUTI – MAMA Nantie et à l'ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02648-RS déposée le 10/06/22 M. DE POUKN Mantode, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16 a 89 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Dapaong, préfecture de Tône et bornée au Nord par le lot n°82, au sud par une rue non dénommée de 12 mètres à l'est par les lots n°80,80bis 79 et à l'ouest par une rue non dénommées de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02649-RS déposée le 10/06/22 M. DE POUKN Mantode, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 97 a 51 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et bornée au Nord, au sud, à l'est et à l'ouest par la propriété KANYITI Natole.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02650-RS déposée le 10/06/22 M. DE POUKN Mantode, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30 a 24 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nassablé, préfecture de Tône et bornée au Nord-est, au nord-ouest, au sud-ouest par des rues non dénommées de 12 mètres et au sud-est par la propriété AYI Sola.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02651-RS déposée le 10/06/02 M. DJANAMBENGOU Nagoule, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 56 a 00 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et bornée au Nord, au sud, à l'est et à l'ouest par la propriété DJANAMBENGOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02652-RS déposée le 10/06/22 M. DE POUKN Mantode, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 24 a 17 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et bornée au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres, au sud par la propriété LAMBONI Pakindame, à l'est par la propriété DJIGLE et à l'ouest par la route nationale n°1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02662-RS déposée le 10/06/22 M. GOUNTANTE Ousmane, profession : Commerçant demeurant à cinkassé et domicilié à cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 42 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et bornée au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, au sud, à l'est par la propriété MORKANA et à l'ouest par une rue non dénommée de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02663-RS déposée le 15/06/22 M. DOUNWOURGUE Dambe, profession : Directeur d'Administration demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et bornée au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, au sud, à l'est par la propriété DJANEMBEGOU et à l'ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02664-RS déposée le 17/06/22 M. DOUTI Kambilso, profession : Notaire demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 00 a 79 ca, situé à Barkoissi connu sous le nom de Barkoissi, préfecture de l'Oti et bornée au Nord, par la route de Karékété – Barkoissi, au sud par la propriété KANKOTI, à l'est par la propriété MONGBENI Abou et à l'ouest la propriété KOUGBENI Lapaki.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02665-RS déposée le 17/06/22 M. AWI Toï, profession : Mécanicien demeurant à Kara et domicilié à Kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nassablé, préfecture de Tône et bornée au Nord, à l'est par la propriété KANGBA, à l'ouest par la propriété OURO BITASSI et au sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02666-RS déposée le 17/06/22 M. YARBOME Djotiname, profession : Chauffeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 93 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Toaga, préfecture de Tône et bornée au Nord, à l'est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au sud par la route Dapaong – Pognon et à l'ouest par la propriété LENGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02667-RS déposée le 17/06/22 M. TOGBA Abdoul Aziz, profession : Menuisier demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 93 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Siembe, préfecture de Cinkassé et bornée au Nord-est par la propriété TOGBA Daouda, au nord-ouest par la propriété TOUBGA Bouba, au sud-est par la propriété KIMA et au sud-ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02668-RS déposée le 22/06/22 M. YOME Nakperougou Kossi, profession : demeurant à New Haven et domicilié à New Haven, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 82 ca, situé à Nandoga connu sous le nom de Sagoudani, préfecture de Tandjoaré et bornée au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au sud, à l'est par la propriété BOMBONA, et à l'ouest par la route nationale n°1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02670-RS déposée le 29/06/22 M. KANFOR Moyeme, profession : Collecteur de Loterie demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 98 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Tantigou, préfecture de Tône et bornée au Nord par la route de Karsome - Tantigou, au sud, à l'est et à l'ouest par la propriété KANFOR-LARE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02671-RS déposée le 29/06/22 M. BARNABO Matéilipoh, profession : Moniteur demeurant en Belgique et domicilié en Belgique, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 49 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Yangbangban, préfecture de Tône et bornée au Nord par la propriété DOUTI, au sud, à l'ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune ; et à l'est et par la propriété PHILPPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02672-RS déposée le 29/06/22 M. BARNABO Matéilipoh, profession : Moniteur demeurant en Belgique et domicilié en Belgique, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 49 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Yangbangban, préfecture de Tône et bornée au Nord, à l'est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au sud par la propriété NAMIN et à l'ouest par la propriété DOUTI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02673-RS déposée le 30/06/22 Mlle SAMBIANI Satienibe, profession : Employée de Banque, demeurant à Cinkassé et domiciliée à Cinkassé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et bornée au Nord, à l'est par la propriété LARE, au sud et à l'ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02674-RS déposée le 30/06/22 Mlle PELALOUNA Yessoèwè, profession : sans profession demeurant à Dapaong et domiciliée à Dapaong, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24 a 08 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Dalwak, préfecture de Tône et bornée au Nord-est, au nord-ouest au sud-est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au sud-ouest par la propriété YENOUKOA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI
